

BUSSAC Info



N°93 - Sept. • Oct. • Nov. • Déc. 2005



<p align="center"><u>PIZZA FLAMME</u> <i>Pizza au feu de bois</i> A BUSSAC (place des chaumes)</p> <p align="center"><u>JEUDI de 17h à 20h</u></p> <p>Programme à retirer au camion Passez vos commandes au : 06 09 81 78 77</p>	<p align="center"><u>VIVAL</u> Alimentation, tabac, presse, Point chaud, et photos Séverine AUDOUX 05 46 97 46 04</p> <p>Ouvert tous les jours, sauf le mercredi : 7h30 – 12h30 et 16h – 20h, samedi fermeture à 19h. Dimanche et jours fériés 8h – 12h 30</p>	<p align="center"><u>FROMAGERIE JACQUES</u></p> <p align="center">Marchés Saintes- Saint Jean Jonzac</p> <p align="center">Plateaux sur commande</p> <p align="center">05 46 74 09 57 06 87 83 64 91</p>
<p align="center"><u>INFIRMIERE</u></p> <p align="center">Mme Maryline VIEUILLE</p> <p>44, chemin des Chagnauds 17100 BUSSAC sur CHARENTE</p> <p align="center">05 46 93 07 74</p>	<p align="center"><u>PLOMBERIE CHAUFFAGE</u> <u>COUVERTURE</u> <u>ZINGUERIE DEPANNAGE</u> Frédéric GELICUS ARTISAN</p> <p>Les Mailleaux 17100 BUSSAC sur CHARENTE</p> <p align="center">05 46 74 50 65</p>	<p align="center"><u>SCIERIE</u> <u>BRUNETEAU</u></p> <p>Vente de bois de Charpente Sciage à l'heure</p> <p>150, route de Beauchail 17100 BUSSAC sur CHARENTE</p> <p align="center">Portable 06 63 27 99 22 ou 05 46 93 43 98</p>
<p align="center"><u>BRUNET</u> <u>IMMOBILIER</u></p> <p align="center"><i>Toutes transactions</i> <i>immobilières</i></p> <p align="center">Christian MENAUD agent commercial</p> <p align="center"><i>Tél . 05 46 93 55 25</i> <i>port. 06 72 17 55 68</i></p>	<p align="center"><u>COIFFURE à DOMICILE</u></p> <p align="center">DORIANE</p> <p align="center">06 61 74 89 75</p> <p>Sauf le Mercredi après-midi Et le samedi</p>	<p align="center"><u>FROMAGERIE FINE</u> Sandrine et Régis MOREAU</p> <p>35, chemin des Motillons 17100 BUSSAC sur CHARENTE</p> <p align="center">05 46 74 53 38 E.Mail : sandrefrom@aol.com</p>
<p align="center"><u>ARTISAN PLOMBIER</u> <u>CHAUFFAGISTE-</u> <u>ZINGUERIE-COUVERTURE</u></p> <p align="center">Emmanuel PATROUILLAULT 5 chemin des bacheliers 17100 BUSSAC sur CHARENTE</p> <p align="center">05 46 98 13 49</p>	<p align="center"><u>PIANO</u> <u>ACCORDEON</u> <u>ORGUE</u></p> <p align="center">Véronique GAUDIN Professeur de musique 9c, route de Beauchail 17100 BUSSAC sur CHARENTE</p>	<p align="center"><u>COIFFURE MIXTE</u> Mme PLANET Françoise</p> <p>148, route du Val de Charente 17100 BUSSAC sur CHARENTE</p> <p align="center">05 46 74 26 62 avec ou sans rendez-vous.</p>
<p align="center"><u>CAFE – BAR</u> MONGET Thierry</p> <p>BUSSAC sur CHARENTE 05 46 93 65 70</p> <p>Fermé le lundi ouverture 8h15 jeux vidéo – Flipper – Baby foot Vente de cartes de pêche</p>	<p align="center"><u>INFIRMIER LIBERAL</u></p> <p align="center">Thierry THIBAudeau 1, allée des Chaumes BUSSAC sur CHARENTE</p> <p align="center">05 46 93 44 00</p>	<p align="center"><u>ENTREPRISE DE</u> <u>PEINTURE</u> MARQUISAUD Père et Fils</p> <p>11, chemin de la Grand'Porte 17100 BUSSAC sur CHARENTE</p> <p align="center">05 46 92 06 65</p>

GARAGE - STATION SERVICE

DOMINIQUE PEROCHAIN

Réparation mécanique toutes marques

155, route du Val de Charente

Tél / Fax 05 46 74 41 12

PONEY – CLUB « Le fer à cheval »

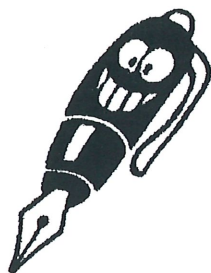
Cours, stages, promenades..

8 chemin des motillons

Tél : 05 46 93 44 37

Port : 06 09 39 58 65

SOMMAIRE



BUSSAC INFO BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 93
Septembre-Octobre
Novembre-Décembre 2005

Responsable de la publication :
Christophe Dourthe.

Rédacteur en chef :
Françoise Durand.

Comité de rédaction :
C. Dourthe, F. Durand,
J-Luc Marchais, L. Meyze,
D. Pubert, S. Bariteau
M.C. Allinand, M. Ferreira.

ISSN : 0776-2246

imprimé à l'imprimerie de l'Etoile

- 2 Petites annonces - Dates à retenir - Coin internet
- 3 Editorial

Informations municipales

- 4 Conseil municipal du 12 septembre 2005
- 6 Conseil municipal du 17 novembre 2005

Informations locales

- 9 Etat civil
- 10 Vie paroissiale
- 14 CDC info
- 16 Ca s'est passé à Bussac
- 21 Le point sur les travaux
- 26 CCAS
- 29 Nouvelles de l'école
- 37 Nouvelles de la bibliothèque

Foyer rural

- 39 Mot du Président
- 40 Activités des sections

Revue de presse

En couverture - Eglise Notre Dame de Bussac , les saules de la grand-Porte, Port berteau.

Au dos - Ecole Gustave Courbet, le château, rétable et tableau de l'assomption, bordure de Charente à la grave, les moutons du Paviot., sentier des trois moulins , fontaine des Guilloteaux, moulin de Rochefollet.

MAIRIE DE BUSSAC sur CHARENTE - 139, route du Village de Charente
17100 Bussac sur Charente - Tél. : 05 46 93 11 11 Fax : 05 46 93 92 32
e-mail : mairie@bussac-sur-charente.



Dates à retenir...

4 février : loto du jumelage

3 mars : accueil des nouveaux arrivants (2005)

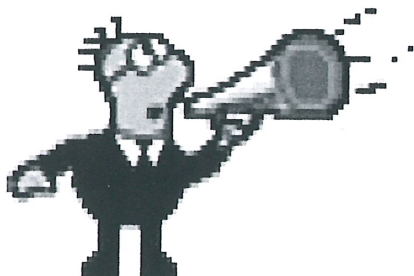
25 mars: bal folk

1er avril: soirée à thème

4 juin: brocante

17 juin : fête de la musique

Petites annonces...



AV chambre style ancien coloris
chêne moyen, lit 90 avec sommier
à lattes, commode et chevet .BE .
Prix 150 €. Tél 05.46.92.14.29.

Vente d'huîtres
Marennes-Oléron
chaque Dimanche matin
place des chaumes

Coin Internet



Des nouvelles de l'ADSL à Bussac?
Rendez-vous page 13

Pourquoi et comment protéger mon enfant sur
internet? www.pointdecontact.net

Testez l'éligibilité ADSL de votre ligne:
www.degrouptest.com

Les normes pour respecter la loi sécurité pis-
cine: www.acheter piscine.com ou www.si-on-comparait.com

Les vacances arrivent: www.sports-hiver.com

Pour acheter à petit prix: www.meilleur-soldes.com
ou www.jeutroc.com

INTERNAUTES , nous attendons
vos e-mails pour nous faire partager
des sites que vous avez aimés...
mairie@bussac-sur-charente.com



Editorial

Bonne et heureuse année 2006 à toutes et tous !

En ce début d'année, je vous présente, au nom de l'ensemble des élus du Conseil municipal et à titre personnel, nos meilleurs vœux pour 2006.

Santé tout d'abord, car sans elle, rien n'est facile, ni même possible; prospérité ensuite et plus particulièrement pour celles et ceux d'entre vous qui ont des difficultés liées à l'emploi ; longévité ensuite pour ceux qui avancent en âge : la population de notre commune vieillit lentement mais sûrement, il faut souhaiter que ceci se fasse sans souci de maladie invalidante...

Meilleurs vœux aussi à toutes et tous les bénévoles qui militent au sein du foyer rural : ils ont innové, cette année, en organisant des activités de loisirs pour les jeunes pendant les vacances scolaires ; ce projet s'est concrétisé, en partenariat avec les animateurs de la communauté de communes du pays santon ; c'est une belle initiative que la municipalité soutient et Bussac est la seule commune, hors Saintes, où de telles activités ont été initiées.

Enfin meilleurs vœux à notre commune dont le développement harmonieux se poursuit : des réalisations concrètes pour plus de sécurité, des réflexions pour mener à bien des aménagements de plusieurs zones où il y aura des logements mais où il faudra aussi organiser l'espace et veiller à conserver un cadre de vie agréable, vos élus ne manquent pas de travail et restent à votre écoute.

A nouveau, bonne année 2006 à vous tous !

Christophe Dourthe

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2005

1- Décisions modificatives.

a) *Vote de crédits supplémentaires : opération Plan Local d'Urbanisme.*

Le Maire informe le Conseil municipal que des travaux et acquisitions supplémentaires à l'opération «Aménagement de sécurité» nécessitent le vote de crédits supplémentaires. Il en est de même pour l'opération «P.L.U». Les crédits prévus à l'opération «Acquisition de matériel» ne seront pas utilisés et permettent donc une décision modificative ainsi libellée :

D. C/2313-169 + 7 000 €

D. C/202 + 3 200 €

D. C/2188-170 - 10 200 €

b) *Vote de crédits supplémentaires : voirie.*

Le Maire informe le Conseil municipal que des travaux de voirie non prévisibles lors du vote du B.P. 2005 nécessitent l'inscription de crédits supplémentaires. Une somme supérieure à celle initialement prévue au titre de la taxe additionnelle aux droits de mutation permet de dégager des crédits qui serviront à alimenter l'opération «Voirie». Il propose donc au Conseil municipal la décision modificative suivante :

R. C/7381 + 6 500 €

R. C/021 + 6 500 €

D. C/023 + 6 500 €

D. C/2315-168 + 6 500 €

c) *Vote de crédits supplémentaires.*

Le Maire rappelle au Conseil municipal que lors de précédentes réunions il a été décidé d'allouer des subventions non prévues au B.P. 2005. Il propose donc au Conseil municipal d'inscrire des crédits supplémentaires de la façon suivante :

C/65738 + 600 €

C/6188 - 600 €

Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

2- Subvention au Cercle Populaire.

Le Maire informe le Conseil municipal que la nouvelle directrice de l'école a acquis durant l'été, sur les fonds du Cercle Populaire, des fournitures qui, à l'origine, sont à la charge de la Commune. Les justificatifs ont été fournis. Il propose donc de verser une subvention au Cercle Populaire pour rembourser cette dépense. Le montant s'élevant à 57,30 €, le Conseil municipal décide de verser 60 €.

3- Institution du Droit de Préemption Urbain.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal l'intérêt qu'il y aurait à instituer sur le territoire communal un Droit de Préemption Urbain (DPU) en vue de réaliser, dans l'intérêt général, des actions ou opérations d'aménagement répondant aux objectifs définis à l'article L.300-1 du Code de l'Urbanisme.

L'exercice du Droit de Préemption porterait sur l'ensemble des zones U, AU et 1AU délimitées au Plan Local d'Urbanisme approuvé le 30 juin 2005.

- la zone U correspond à une superficie de 739 410 m²

- la zone AU correspond à une superficie de 157 865 m²

- la zone 1AU correspond à une superficie de 114 352 m²

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

1. D'instituer le Droit de Préemption Urbain sur le périmètre proposé, en application de l'article L.211-1 du Code de l'Urbanisme ;
2. De désigner la commune de BUSSAC-SUR-CHARENTE comme titulaire du DPU ;
3. D'ouvrir un registre dans lequel seraient inscrites toutes les acquisitions réalisées ultérieurement ainsi que leurs utilisations effectives ;
4. De donner délégation de pouvoir à Monsieur le Maire pour les décisions à prendre concernant le DPU en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités territoriales ;
5. La présente délibération fera l'objet d'un affichage en Mairie pendant une durée d'un mois et d'une mention dans deux journaux diffusés dans le département. Elle sera adressée au Directeur Départemental des Services Fiscaux, au Conseil Supérieur du Notariat, à la Chambre Départementale des Notaires, aux barreaux constitués auprès du tribunal de Grande Instance et aux greffes du même tribunal.

4- Cimetière : rétrocession de concessions.

1) Le Maire fait savoir au Conseil municipal que Madame Roseline LEFEBVRE lui a adressé un courrier l'informant de son intention de rétrocéder à la Commune la concession cinquantenaire n°124 qu'elle avait acquise dans le cimetière communal à la date du 13 décembre 1991. Considérant qu'elle s'engage à la laisser vide de tout corps et à ne jamais réclamer de dédommagement financier au prorata du temps restant à courir, le Conseil municipal accepte cette rétrocession.

2) Le Maire fait savoir au Conseil municipal que Mme Christiane VINET lui a adressé un courrier l'informant de son intention de rétrocéder à la Commune les concessions cinquantenaires n°169 et n°170 qu'elle avait acquises (au nom de Madame DILIGEART à l'époque) dans le cimetière communal à la date du 10 mai 1979. Considérant qu'elle s'engage à les laisser vides de tout corps et à ne jamais réclamer de dédommagement financier au prorata du temps restant à courir, le Conseil municipal accepte cette rétrocession.

5- Club House : convention de maîtrise d'œuvre.

Monsieur le Maire rappelle que la Commune de Bussac sur Charente souhaite réaliser un Club House. La Communauté de Communes du Pays Santon pourrait intervenir en qualité de Maître d'œuvre pour la réalisation de cette opération. Agissant dans le cadre des compétences facultatives qui lui ont été déléguées par ses communes membres, la Communauté de Communes du Pays Santon ne percevra aucune rémunération pour la mission de maîtrise d'œuvre confiée par la Commune de Bussac sur Charente. La mission dévolue à la Communauté de Communes du Pays Santon débutera à la signature de la convention de maîtrise d'œuvre. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- décide de confier la maîtrise d'œuvre à la Communauté de Communes du Pays Santon.
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention de maîtrise d'œuvre entre la Communauté de Communes du Pays Santon et la commune de Bussac sur Charente

6- Acquisition de terrains.

Le Maire rappelle la délibération du 23 mai 2005 par laquelle le Conseil municipal décidait de l'acquisition de parcelles appartenant à Messieurs ARNAUD et RAVAND. Afin de donner plus de précisions, il propose d'annuler la précédente délibération et de rédiger la présente de la façon suivante :

Monsieur RAVAND Michel accepte de vendre à la Commune les parcelles qu'il possède au lieu-dit «La Folie» cadastrées section AB n°396 pour 5a30, n°70 pour 2a64, n°71 pour 3a45, n°75 pour 17a65, n°73 pour 23a89, n°338 pour 5a46 et n°500 pour 27a68, soit une superficie totale de 86a07 pour un coût total de 103 284 (12 € le m²). Ce prix a été établi en fonction de la situation des parcelles car ce sont elles qui permettront de réaliser l'accès au futur lotissement. La signature du compromis sera assortie de la clause suivante :

«soutmise à l'obtention de la DGE au titre des VRD pour l'accès aux logements à loyer modéré».

Le Conseil municipal accepte cette acquisition ainsi que le prix proposé et autorise le Maire ou son représentant à entreprendre les démarches et à signer l'acte à intervenir.

7- Acquisition de terrain.

Le Maire rappelle au Conseil municipal que Monsieur RAVAND Michel accepte de vendre à la Commune la parcelle cadastrée section AK n°541 d'une superficie de 77a32 sise au lieu-dit «Aux Bacheliers»,

moyennant un coût total de 85 052 € (11 € le m²). Le Conseil municipal accepte cette proposition et autorise le Maire ou son représentant à entreprendre les démarches nécessaires et à signer l'acte à intervenir.

8- Acquisition de terrain.

Le Maire rappelle au Conseil municipal que Monsieur ARNAUD Michel accepte de vendre à la Commune la parcelle cadastrée section AB n°67 d'une superficie de 99a16 sise au lieu-dit «La Folie», pour un prix total de 100 000 € (10,08 € le m²). Le Conseil municipal accepte cette proposition et autorise le Maire ou son représentant à entreprendre les démarches nécessaires et à signer l'acte à intervenir.

9- Représentation théâtrale du 7 octobre : prix des entrées.

Le Maire informe le Conseil municipal qu'une représentation théâtrale aura lieu le 7 octobre à 20h30 à la salle municipale. Le Conseil municipal décide de fixer le prix des entrées à 5 € pour les adultes et de prévoir la gratuité pour les enfants jusqu'à 18 ans.

10- Demande de subvention auprès de la Saintonge Romane pour la représentation théâtrale du 7 octobre.

Le Maire informe le Conseil municipal que la Région apporte une aide financière via le Pays de Saintonge Romane aux municipalités qui souhaitent accueillir la Compagnie professionnelle «Le Coyote». Le Conseil municipal, considérant que la Commune souhaite recevoir ce spectacle, sollicite l'aide proposée.

11- Demande de subvention auprès du Conseil Général pour la représentation théâtrale du 7 octobre.

Le Maire informe le Conseil municipal que le Conseil Général apporte une aide financière aux municipalités qui souhaitent accueillir la Compagnie professionnelle «Le Coyote». Le Conseil municipal, considérant que la Commune souhaite recevoir ce spectacle, sollicite l'aide proposée.

12- Restaurant scolaire : suivi d'analyses bactériologiques alimentaires et de conseil : choix du laboratoire.

Le Maire informe le Conseil municipal qu'il y a lieu de retenir un laboratoire chargé du suivi d'analyses bactériologiques alimentaires et de conseil pour le restaurant scolaire. Il communique les différentes propositions qu'il a reçues. Après examen des conditions, le Conseil municipal décide de retenir la proposition du laboratoire SILLIKER pour un montant de 356 € HT.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2005

1- Décisions modificatives.

a) *Vote de crédits supplémentaires pour les travaux liés à l'enfouissement des réseaux par France Telecom*

Le Maire informe le conseil qu'il y a lieu de régler à France Telecom la part des travaux qui leur incombe pour l'enfouissement des réseaux. Il convient donc de prévoir des crédits supplémentaires à l'opération 166. Il en est de même pour la réalisation du Chemin des Quartiers qui figure également à cette même opération. Il propose donc d'inscrire les crédits de la manière suivante :

D	C/022	- 5 700 €
D	C/023	+ 5 700 €
R	C/021	+ 5 700 €
D	C/2315-166	+ 6 500 €
R	C/1323 +	- 800 €

Le Conseil accepte cette proposition.

b) *Vote de crédits supplémentaires pour l'achat d'une armoire réfrigérante :*

Le Maire informe le conseil que l'acquisition d'une armoire réfrigérante nécessite l'inscription de nouveaux crédits sur l'opération 170. Il propose de les inscrire de la manière suivante:

C/ 2188-170	+ 1 700 €
C/1323	+ 1 700 €

Le conseil municipal accepte cette proposition

c) *Vote de crédits supplémentaires pour l'acquisition de matériel informatique pour ABULEDU*

Le Maire informe le conseil qu'il y a lieu de prévoir des crédits supplémentaires à l'opération 170 pour l'acquisition de matériel informatique lié à l'installation ABULEDU. Le Conseil Municipal prévoit l'inscription de la manière suivante

D	C/022	- 5 600 €
D	C/023	+ 5 600 €
R	C/021	+ 5 600 €
D	C/2188-170	+ 5 600 €

Le Conseil municipal accepte cette proposition.

d) *Inscription de crédits*

Le Maire informe le Conseil municipal que la subvention qui vient d'être attribuée lors de cette même réunion à la Commune de St Vaize pour participation à des frais de transport nécessite l'inscription de crédits au C/65738. Il propose de procéder de la manière suivante :

C/65738	+ 25 €
C/6552 - 25 €	

Le Conseil municipal accepte cette proposition.

e) *SDEER : écriture d'ordre budgétaire.*

Le Maire informe le Conseil municipal qu'il y a lieu pour l'opération d'ordre budgétaire liée à l'intervention du SDEER de procéder à l'écriture suivante :

D.	C/2315 4 310,72 €
R	C/1326 2 155,36 €
R	C/16876 2 155,36 €

Le Conseil municipal accepte cette proposition.

2- Sinistre au Groupe Scolaire : acceptation de l'indemnisation proposée par Groupama.

Le Maire rappelle au Conseil municipal le sinistre survenu au Groupe Scolaire en début d'année, sinistre au cours duquel plusieurs portes avaient été endommagées. Suite à leur réparation, la Compagnie d'Assurance a adressé un chèque de 484,05 €. Le Conseil municipal accepte cette indemnisation.

3- Subvention à la Commune de Saint Vaize.

Le Maire informe le Conseil municipal que les élèves de CM2 des écoles de Bussac, Vénérand et St Vaize se sont rendus au Collège d'Aubigné à bord d'un autobus Océcars. La Commune de St Vaize ayant réglé la facture pour les 3 communes, elle demande le remboursement de la part incombant à chacun. Le Conseil municipal propose de verser une subvention de 33 € à la Commune de St Vaize. Les crédits sont inscrits au 65738.

4- Indemnité versée à l'agent recenseur.

Le Maire rappelle au Conseil municipal que la Commune a réalisé un recensement complémentaire de la population en 2003. Il est donc indispensable d'homologuer les chiffres cette année. Mlle FERREIRA Maria ayant été nommée agent recenseur, il convient de lui verser une indemnité. Le Maire propose de lui allouer un tarif de 3 € par feuille de logement. Cela représente 29 feuilles à 3 €, soit 87 €. Le Conseil municipal accepte cette proposition.

5- Modification du tableau des effectifs.

Le Maire rappelle au Conseil municipal qu'il y a lieu de temps à autre de procéder au recrutement d'agents remplaçants lorsque les agents titulaires s'absentent pour différents motifs. Jusqu'à présent, un seul agent était prévu pour assurer les remplacements. Le Conseil municipal, constatant qu'il convient d'en retenir plusieurs, décide de rédiger ainsi le tableau des effectifs :

Secrétaire de Mairie :	1 TNC
Agent Administratif :	1 TNC
Agents d'Entretien Qualifié :	3 donc 1 TC et 2 TNC
Agents d'Entretien :	4 donc 2 TC et 2 TNC

Agents d'Entretien remplaçants : 3

Le Maire informe le Conseil municipal de l'achèvement des travaux de deux nouvelles voies : le Chemin des Quartiers et l'Impasse des Pièces de Montvolland. Il propose au Conseil municipal de les classer dans la voirie publique de la Commune. Le Conseil municipal, constatant la nécessité de faire inclure ces 2 voies dans le tableau de classement de la voirie communale :

- autorise le Maire à lancer la procédure d'enquête publique
- donne pouvoir à Monsieur le Maire pour accomplir et signer tout document y afférent.

7- SDEER : Modification des statuts.

Monsieur le Maire rappelle que les statuts du Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipeement Rural de la Charente-Maritime sont définis par arrêté préfectoral n°03-374 DRCLAJ-B2, en date du 17 février 2003. Lors de sa réunion du 25 mars 2005, le Comité du Syndicat d'Electrification a décidé de modifier ses statuts afin de permettre de poursuivre l'offre de remboursements échelonnés proposée aux communes en matière de travaux neufs d'éclairage public et de génie civil télécom. Monsieur le Maire donne lecture de cette modification qui consiste à compléter, comme suit, l'article 6-budget comptabilité-des statuts :

« les participations financières dues par les communes au Syndicat, au titre des investissements qu'il réalise pour leur compte, font l'objet de remboursements immédiats ou échelonnés dont les conditions sont définies par délibérations concordantes du Syndicat et des Communes ».

Le Conseil municipal, après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré :

* donne un avis favorable au projet de modification des statuts du Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipeement Rural de la Charente-Maritime tel qu'il a été voté par son Comité le 25 mars 2005.

8- SDEER : adhésion de 10 communes.

Monsieur le maire porte à la connaissance des membres du Conseil municipal que le Comité du Syndicat Intercommunal d'Electrification de l'Ile de Ré a été dissous par arrêté préfectoral. Les 10 communes adhérentes ont approuvé ces décisions et adopté une délibération décidant une adhésion directe au Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipeement Rural de la Charente-Maritime. Monsieur le maire donne lecture de la délibération du Comité du Syndicat Départemental d'Electrification qui se prononce favorablement sur ces 10 adhésions.

6- Intégration dans la voirie communale de 2 nouvelles voies : enquête publique.

Le Conseil municipal, après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré :

- se prononce favorablement sur l'adhésion au Syndicat Départemental d'Electrification et
- d'Equipeement Rural de la Charente-Maritime des communes suivantes :

Ars en Ré, Le Bois Plage, La Couarde sur Mer, La Flotte, Loix, Les Portes en Ré, Rivedoux Plage, Saint Clément des Baleines, Saintes Marie de Ré, Saint Martin de Ré

9- SDEER : Convention pour la réalisation de travaux de génie civil télécom (enfouissement des réseaux Chemin des Chaumes (fin) et Chemin des Pins).

Le Maire donne lecture au Conseil municipal de la convention relative à la réalisation des travaux de génie civil télécom dans le cadre de l'enfouissement des réseaux Chemin des Chaumes (fin) et chemin des Pins (dossier n°073054). Le coût de cette opération est estimé à 24 448,26 € TTC. Le Conseil municipal accepte les termes de la dite convention et le devis et souhaite un remboursement en 5 annuités.

10- Travaux neuf d'éclairage public suite à l'effacement des réseaux Chemin des Chaumes, des Pins et de la Fontaine.

Le Maire présente au Conseil municipal le devis établi par le SDEER pour les travaux de reprise de l'éclairage public suite à l'effacement des réseaux Chemin des Chaumes, des Pins et de la Fontaine, devis d'un montant de 17 933,58 € H.T dont 50% sont pris en charge par le SDEER. Pour les 8 966,79 € laissés à la charge de la Commune, le Conseil municipal demande un remboursement en 5 annuités.

11- Remboursement de frais à des administrés.

Le Maire informe le Conseil municipal que des administrés ont dû supporter une dépense liée à la mise en place d'un poteau pour le raccordement de leur habitation au réseau France Télécom. Le devis s'élève à 308,57 € TTC. Le Conseil municipal, constatant que d'autres cas se sont déjà présentés, décide d'accorder à Monsieur et Mme LECLERC une aide de 100 €.

12- Concert du 11 décembre 2005 : prix des entrées.

Le Maire informe le Conseil municipal qu'un concert aura lieu à l'église le 11 décembre. Le Conseil municipal décide de fixer le prix des entrées à 5 € pour les adultes et de prévoir la gratuité pour les enfants jusqu'à 18 ans.

13- Demande de subvention auprès du Conseil Général dans le cadre du concert du 11 décembre

Le Maire informe le Conseil municipal que le Conseil Général apporte une aide financière aux municipalités qui souhaitent accueillir le chœur «Col Canto». Le Conseil municipal, considérant que la Commune souhaite recevoir ce spectacle, sollicite l'aide proposée.

14- Participation financière au repas du Conseil Communautaire.

Le Maire rappelle au Conseil municipal que le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays Santon se réunira à Bussac sur Charente le jeudi 1^{er} décembre. A l'issue de la réunion, un repas sera servi aux élus. Il sera demandé une participation de 10 € par personne.

15- Prime de fin d'année allouée au personnel communal

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que depuis quelques années une prime de fin d'année est allouée au personnel communal. Dans un souci d'équité avec les agents intercommunaux, le Maire propose au Conseil de revaloriser la prime et d'allouer aux agents CNRACL soumis à la fois au 1% solidarité et à la RAFPT un montant brut de 788,00 € pour un temps plein, pour les agents CNRACL soumis uniquement à la RAFPT un montant brut de 779,50 € pour un temps plein et pour les agents IRCANTEC un montant brut de 737,20 € pour un temps plein. Le Conseil municipal accepte ces propositions.

16- Subvention sur amendes de police pour la réalisation de parkings.

Le Maire expose au Conseil municipal que des opérations d'aménagement de parkings sont susceptibles d'être subventionnées dans le cadre du Fonds de Répartition du Produit des Amendes de Police. Sachant qu'il avait été envisagé de procéder à la réalisation d'un parking près de la Salle Municipale et d'un autre près du terrain de boules, il propose au Conseil municipal de solliciter une aide financière, les devis s'élevant respectivement à 4 714 € et 7 816,25 € TTC. Le Conseil municipal considérant la nécessité de réaliser ces 2 aires de stationnement accepte d'adresser cette demande de subvention au Conseil Général.

17- Emplacement réservé au lieu-dit «Les Bacheliers» : proposition d'un projet d'aménagement.

Le Maire rappelle au Conseil municipal qu'il a voté, dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme, un emplacement réservé au lieu-dit «Les Bacheliers»

concernant les parcelles cadastrées AC 110, 111, 112, 113. Le Maire propose d'y réaliser un aménagement urbain (parking, jardin public, voirie d'accès). Il envisage également l'aménagement de locaux communaux sur le bien bâti cadastré AC 109, 114 et 115 (bibliothèque, salle de réunion, nouvelle mairie). Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, accepte cette proposition.





Etat civil

Naissances

Bussac-info est heureux de saluer la venue de :

- Hugo PINAULT né le 4 octobre 2005, fils de M. PINAULT Yves et Mme TCHOKOBOU Hélène, 145 Route des Jarry.

Décès

Bussac-info présente ses plus sincères condoléances à la famille de :

- M. Fabrice BLANCHARD décédé le 10 septembre 2005 à PARIS 12^{ème}
- M. GUITTET Yves décédé le 5 octobre 2005 à SAINTES
- M. Marcel BRETAUD décédé le 12 octobre 2005 à SAINTES
- M. Pierre BERTHELOT décédé le 20 octobre 2005 à SAINTES
- M. Raoul MONGIS décédé le 20 novembre 2005 à SAINTES

M. et Mme Blanchard Joël et leurs fils remercient très sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à la suite du décès de Fabrice.

LE RECENSEMENT DES L'AGE DE 16 ANS

Depuis la suspension du service national, le recensement est obligatoire et universel. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'Etat.

Après la journée d'appel de préparation à la défense (J.A.P.D), en principe l'année suivant le recensement, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JAPD, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Vous pouvez prendre contact auprès de nos services soit par :

Mel : bapd-bsn-poi@dsn.sga.defense.gouv.fr
Tél : 05.49.00.24.12
Fax : 05.49.00.24.50
Courrier : Bureau du Service National de Poitiers
Quartier Aboville
BP 647
86023 POITIERS CEDEX



Vie paroissiale ...



Les numéros 91 et 92 de Bussac info ont donné diverses informations concernant le fonctionnement du secteur pastoral de Saintes – Est, auquel nous sommes rattachés.

Le décès du Père Paul Geay, annoncé dans le numéro 92 a provoqué certaines modifications, notamment en ce qui concerne le 4^{ème} dimanche du calendrier rappelé ci-dessous :

Messes :	1 ^{er} dimanche du mois à Foncouverte	9h15
	2 ^{ème} dimanche du mois à Bussac	9h15
	3 ^{ème} dimanche du mois à St Vaize	9h15
	4 ^{ème} et 5 ^{ème} // // à Saintes Abbaye	10h30

A Saintes, tous les dimanches à l'Abbaye aux Dames : 10h30

A Chaniers, messe le samedi à 18h30 sauf le 5^{ème} dimanche.

Le Père Gérard Boudaud, responsable du secteur, le conseil pastoral et la communauté de chrétiens ont accueilli avec joie le Père Camille Coly originaire du Sénégal et plus précisément de la Casamance. Avec le Père Gérard, il accomplira sur le secteur sa mission de prêtre au service de tous.

Une visite pastorale de Monseigneur Georges Pontier évêque de La Rochelle et Saintes est programmée pour le 1^{er} trimestre 2006. Durant cette visite, le Père Evêque rencontrera les communautés du Diocèse, donnera ses conseils et confirmera la mission des différents groupes paroissiaux. Pour ce qui concerne notre secteur, il présidera la messe du 26 mars 2006, rencontrera les enfants avant la célébration et participera à un temps d'échange avec les paroissiens après celle-ci.

Il rencontrera les différents groupes des deux rives (Conseil Pastoral et Economique, catéchistes, mouvements des jeunes, service aux malades groupes de malades etc....) entre janvier et mars 2006. Les dates ne sont pas arrêtées.

Enfin, une fête des familles, pour le département, aura lieu à Sablonceaux le 21 mai 2006.

Que cette nouvelle année soit la meilleure possible pour tous.

Un membre du conseil Pastoral, Josette Cazaunau.

Tri sélectif...

Récapitulatif pour janvier, février, mars, avril 2006

<u>Emballages recyclables</u> Bouteille plastique, boîte métallique, brique, cartonnelle	<u>Verre</u> Bouteille, bocaux, pots en verre	<u>Papiers</u> Journaux, magazines, prospectus
05 janvier	12 janvier
19 janvier	26 janvier
02 février	09 février
16 février	23 février
02 mars	09 mars
16 mars	23 mars
30 mars	06 avril
13 avril	20 avril
27 avril

Pensez à sortir vos contenants le lundi soir après 19 h00

Rappel : Ramassage des encombrants à domicile sur demande. Prendre rendez-vous au 05.46.98.07.19.

Les personnes qui souhaitent disposer de caissettes jaunes et bleues peuvent venir les retirer en mairie.

Des sacs plastiques jaunes (emballages recyclables) sont également à votre disposition.

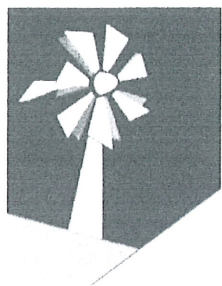
Fermeture de la déchetterie des Arcivaux et ouverture de la déchetterie Nord (prévue début février)

La Communauté de Communes du Pays Santon ouvre une nouvelle déchetterie à Saintes, rue de Taillebourg. Elle remplace la déchetterie des Arcivaux qui ferme définitivement ses portes. Baptisé déchetterie Nord, le nouveau site accueille les déchets recyclables (carton, palettes, gravas, ferraille, végétaux et emballages, verre, papier) et le « tout venant » (vieux mobilier, polystyrène, morceaux de moquettes..). Les professionnels (artisans et commerçants) ne sont pas acceptés sur cette déchetterie .

Heures d'ouverture :

	Horaires d'hiver Du 01/10 au 31/03	Horaires d'été Du 01/04 au 30/09
Du lundi au vendredi	9h à 12h et 14h à 18h	9h à 12h et 14h à 19h
Le samedi	9h à 18h	9 h à 19h
Le dimanche et jours fériés	Fermé	Fermé

Les points d'apport volontaire ne sont pas faits pour déposer ce que chacun peut amener à la déchetterie. Merci d'y veiller.



Ouverture de l'école de l'asthme : « L'éolienne »

Depuis le 14 septembre, le Centre hospitalier de Saintes, a ouvert une école de l'asthme baptisée « L'éolienne ». Ce centre d'éducation et de prévention vise à aider chacun à mieux vivre avec son asthme. Il s'adresse à toute personne asthmatique, quelque soit son niveau de la maladie : aux enfants, à leurs parents et aux adultes.

Séances individuelles ou collectives gratuites sur rendez-vous au : 05.46.92.76.47
Accès direct sans consultation médicale préalable.



Les numéros d'urgence à retenir ...

☎ Composez **le 15** en cas de problème médical grave et/ou d'urgence vitale :

☎ Composez **le 05 46 27 55 20** en cas de besoin d'un médecin sans urgence grave ou vitale :

Vous aurez un médecin généraliste en activité au bout du fil à qui vous pourrez expliquer votre problème ; il vous indiquera les conseils à respecter ou le médecin à consulter au plus vite

☎ Composez **le 17** en cas de vol ou d'agression, pour appeler la Gendarmerie

☎ Composez **le 18** en cas d'incendie ou de besoin de secours

Dimanche 5 Février 2006 à 15h. Port des barques : Action Solidarité pour les otages

Ingrid Bétancourt est détenue depuis le 23 février 2002 par les FARC en Colombie. L'île Madame lui sera symboliquement dédiée ce jour là en inscrivant le mot « LIBERTAD » en lettres humaines sur le passage qui relie Port des barques à l'île Madame.

→Avec la participation du conseil général, du député Didier Quentin, du collègue Jean Monnet et soutien de RENAUD, Romane SERDA, Isabelle AUTISSIER et Dominique ROCHETEAU

15h : Installation des personnes

15h30 : Saynète présentée par la « Morgan Compagnie » au complexe sportif

15h45 : Intervention d'Astrid Bétancourt, sœur d'Indgrid.

16h30 : Verre de l'amitié offert par la mairie de Port des barques

www.betancourt.info

Infos : 05.46.82.05.32- 06 89 94 08 49

A propos de l'A.D.S.L...

Vous attendez sans doute des nouvelles du dossier de la diffusion de l'A.D.S.L. sur le territoire de notre commune...

Depuis le mois de décembre, un certain nombre de bussacais a sans doute constaté que la ligne téléphonique était devenue éligible à cette technologie.

Beaucoup d'autres ont hélas vérifié que cet accès leur était toujours impossible.

France télécom a installé le « reach-A.D.S.L », ce qui a augmenté la puissance du central téléphonique dont dépend la plus grande partie de notre commune ; ceci est encore insuffisant pour nombre de lignes et il est nécessaire d'installer un modem spécial...

Dès le début de l'année 2006, l'appel d'offres du Conseil général pour étendre les possibilités d'accès aux zones d'ombre (dont notre commune est un exemple) sera ouvert et nous saurons alors la technologie choisie et le nom de l'opérateur retenu pour la mettre en œuvre ; le Président du Conseil général, Mr Claude Belot, maintient la volonté de voir l'ensemble des charentais-maritimes pouvoir accéder à l'A.D.S.L. au même coût sur tout le territoire départemental et dans les meilleurs délais avec le dégroupage total pour assurer l'accès à l'ensemble des prestations possibles.

Comme depuis deux ans, le Maire et l'ensemble des élus suivent le dossier de près afin de raccourcir le délai d'accessibilité ; même si la technologie évolue, il est essentiel d'installer un système fiable et évolutif pour pouvoir suivre les progrès futurs.

Merci de nous indiquer ci-dessous votre souhait de vous abonner ou non à l'A.D.S.L. et de renvoyer ce bulletin en mairie.

Sachant que le raccordement nécessite parfois des frais d'achat de modem par exemple en plus du prix du forfait ; ces renseignements (qui resteront confidentiels et ne sont pas un engagement ferme bien sûr) permettront au Maire de dire combien de bussacais sont prêts à s'abonner s'il a besoin d'appuyer un dossier supplémentaire auprès des autorités.

Nom..... prénom.....

Adresse.....

TEL.....

e-mail.....

je souhaite m'abonner à l'A.D.S.L

je ne souhaite pas m'abonner à l'A.D.S.L.



C D C INFO...

Nouvelle rubrique que vous retrouverez dans chaque Bussac-info, pour vous informer des activités de la Communauté de Communes du Pays santon qui regroupe 19 communes et dont Bussac fait partie...

OUVERTURE D'UNE PERMANENCE SUR L'HABITAT DURABLE ET LES ENERGIES RENOUVELABLES

La Communauté de Communes du Pays Santon ouvre le 11 janvier une permanence sur les énergies renouvelables à la maison de l'habitat

Le saviez-vous ? Un chauffe eau solaire permet d'économiser 79% des dépenses annuelles d'un foyer pour son électricité (hors chauffage). Il évite également la fabrication de 173 kg d'équivalent CO2 par an pour l'électricité. A l'heure où le prix du pétrole monte et les dérèglements climatiques inquiètent, les deux statistiques résument à elles seules le double avantage des énergies renouvelables : elles sont écologiques et économiques.

En dépit de l'intérêt croissant qu'elles suscitent, ces énergies propres restent encore mal connues du grand public, tout comme les principes qui permettent d'optimiser la chaleur dans une habitation et les moyens de faire baisser sa facture. C'est pourquoi la Communauté de Communes du Pays Santon ouvre le 11 janvier une permanence dédiée à ces thématiques, à la maison de l'habitat, rue Alsace Lorraine, dans le centre de Saintes. Ludovic Lambertton, spécialiste de la question, vous donnera une information claire et détaillée sur les nouveaux équipements non polluants, les différents procédés de chauffage, d'isolation et de régulation, leur coût, les crédits d'impôts auxquels ils donnent droit...

La permanence est ouverte tous les mercredis, avec rendez-vous. Des informations complémentaires peuvent également être obtenues en contactant la maison de l'habitat au 05.46.94.54.05 ou Ludovic Lambertton au 05.46.98.23.37.

Pour tout savoir sur l'habitat durable et les énergies renouvelables :
Maison de l'Habitat
29 bis, rue Alsace Lorraine
Permanence tous les mercredis
de 9h à 12h et de 14h à 17h.

La maison de l'habitat, à Saintes, accueillera dès le 1^{er} janvier une permanence sur les énergies renouvelables



Poursuite de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

**BENEFICIEZ DE SUBVENTIONS
POUR VOS TRAVAUX DE RENOVATION JUSQU'A FIN 2006 !**

La Communauté de Communes du Pays Santon a décidé de prolonger jusqu'à fin 2006 l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat. Ce programme permet aux propriétaires, bailleurs ou occupants, désireux de rénover leur logement de bénéficier d'aides financières pour leurs travaux.

L'opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat a été lancée par la Communauté de Communes, l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat, la ville de Saintes et l'Etat le 21 juin 2002. Depuis cette date, ce sont 284 logements qui ont été réhabilités grâce à ce programme dont l'objectif reste l'amélioration des conditions de vie des propriétaires et la lutte contre le logement insalubre. A titre d'exemple, 40% du montant total des travaux en 2004 a porté sur des travaux de menuiserie et 12% sur des réparations de toiture.

Initialement programmée jusqu'en décembre 2005, l'OPAH a été reconduite jusqu'à la fin de l'année 2006 pour permettre de prolonger un dispositif désormais reconnu et apprécié des propriétaires. Sur cette dernière année, la Communauté de Communes a décidé d'augmenter sa participation dans le montant des subventions accordées.

Si vous avez des projets de travaux ou de rénovation de votre domicile, l'OPAH est donc susceptible de vous apporter une aide financière. Pour connaître les conditions d'obtention des aides, il suffit de se rendre à la Maison de l'Habitat, au 29 bis rue Alsace Lorraine, à Saintes. Des permanences ont lieu le mardi toute la journée et le mercredi matin. Vous pouvez également contacter Sophie Chenal au 05 46 94 54 05 (maison de l'habitat) ou la Communauté de Communes au 05 46 93 41 50.



Ca s'est passé à Bussac...

Cérémonie du 11 novembre



Cette année encore, l'ADMS était présente pour nous accompagner en fanfare de la mairie au monument aux morts.



Après le dépôt de la gerbe, l'appel des Morts et la minute de silence, lecture de la lettre du Ministre des anciens combattants pour honorer la mémoire de toutes les victimes de la guerre de 1914-1918. Un salut respectueux et particulier a été rendu à nos derniers « poilus », survivants de l'horreur des combats et héros de la victoire de nos valeurs.

A vos micros !!!

La section informatique a ré-ouvert ses portes le 2 novembre 2005.

Comme l'année passée, les séances sont animées par Jean-Pierre Pelletreau et chaque mercredi soir, à partir de 20h30, tout ce petit monde commence à parler dans une langue étrangère à certains d'entre nous : il est question d'octets, de gif, de web, de pixels, de périphérique (j'savais pas qu'il passait à Bussac !) enfin bref, même les novices apprennent vite ce nouveau langage paraît-il ! Si cela vous tente, n'hésitez pas, car personne ne se prend au sérieux et l'ambiance est fort sympathique. Chacun est là pour apprendre et échanger....



Quelques uns d'entre eux en plein « boulot » !!

Concert à l'église

Le dimanche 11 décembre 2005, la municipalité de Bussac sur Charente avait organisé un concert donné par l'ensemble vocal Col Canto à l'église.

Malgré une température très fraîche, environ 70 personnes, adultes et enfants avaient répondu à l'invitation pour venir écouter cette chorale dirigée par un jeune chef talentueux.

Le programme avait été composé spécialement pour la période de Noël. Un choix très varié de compositeurs allant de la Renaissance à Briten, a permis de mettre en valeur le talent des douze choristes. Cerise sur le gâteau, après l'entracte, une harpe accompagnait la deuxième partie du spectacle.

Col Canto est un groupe subventionné par la ville de La Rochelle et le Conseil Général de Charente Maritime.



HALLOWEEN AUX DEAUX



Des sorcières, fantômes et autres personnages fantasmagoriques ont été vus au village des Deaux le lundi 31 octobre dernier. Les villageois ont été rançonnés et ont dû se délester de quelques bonbons. Plus de peur que de mal heureusement !!

Réunion du Conseil communautaire à Bussac le 14 décembre

Les élus délégués des communes au conseil communautaire de la Communauté de Communes (C.D.C.) du Pays Santon se sont réunis à Bussac pour débattre des orientations budgétaires en 2006.

Après quelques mots de bienvenue de Mr Dourthe, le sujet a été abordé par Mr Célérier, Vice-Président chargé des finances, qui a expliqué les conséquences de la réforme de la taxe professionnelle ; un tour d'horizon a été fait sur les discours et mesures que le Gouvernement avait annoncés au congrès des Maires auquel certains élus du territoire avaient assisté.

Mme Schmitt, Présidente de la communauté, a rappelé que les Maires avaient, à l'unanimité, rejeté les propositions du Gouvernement, et attendaient de nouvelles suggestions.

Plusieurs élus ont évoqué les difficultés des communes (Pessines, Préguiillac, Thénac, Bussac, ...) qui voyaient les travaux confiés à la C.D.C. prendre du retard ; ils ont demandé que l'équipe qui travaille à ces dossiers soit renforcée et Mr Dourthe a demandé que les crédits de personnel budgétés mais non utilisés depuis le début de l'année 2005 soient affectés à cette mission.

Parmi les thèmes de réflexion pour la préparation du budget, il y avait aussi les études que la C.D.C. envisage de mener afin de définir sa position sur l'intérêt de créer un centre aquatique et une salle des musiques actuelles.

Mr Dourthe a abondé dans le sens de Mr Baranger, Maire-adjoint de Préguiillac, qui se demandait pourquoi la C.D.C. faisait une étude sur une telle salle alors que Mme Schmitt avait présenté celle-ci comme un projet Saintais dans le magazine de la ville de Saintes.

A propos d'études, Mr Babin, Maire de Courcoury, a posé la question de celle qui doit être réalisée sur les Seugnes en rappelant, comme Mr Dourthe, le fait que l'institution du fleuve Charente a déjà travaillé sur ce sujet...

Les budgets de la section environnement, des zones d'activité économique, du service des Pompes funèbres et du crématorium ont aussi été discutés.

L'éventuelle transformation des statuts du service des Pompes funèbres a été abordé à la demande de Mr Dourthe ; le Maire de Vénérand, Mr Drouillard, a confirmé qu'il était question de créer une société d'économie mixte qui gèrerait le service et que cette évolution permettrait d'intervenir au-delà du seul territoire de la C.D.C.

A l'issue de ce long conseil, les élus ont dîné dans la salle municipale avant de se donner rendez-vous au 26 janvier 2006, date du prochain conseil qui sera organisé à Chermignac.



Une association à l'honneur... l'ADMS

D'habitude c'est un bussacais que nous mettons à l'honneur, mais l'ADMS fêtera ses 20 ans d'existence en mai prochain, ce qui justifie une entorse à la règle...

L'A. D. M. S. (Association pour le Développement Musical en Saintonge) est une école de musique agréée par le Conseil Général, créée en 1986.

L'équipe pédagogique, composée de neuf professeurs diplômés et dirigée par **Manuel AUDIGE**, s'occupe de 240 élèves environ chaque semaine dans les disciplines suivantes : piano, guitare, violon, flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone, cor d'harmonie, tuba et batterie

La pratique collective, importante au sein de l'école de musique, permet à l'A. D. M. S. de se produire en concert assez souvent dans l'année, soit en petite formation (trio, quatuor ou quintette) ou en grande formation (orchestre d'harmonie, chorale, orchestre junior, orchestre à cordes, atelier jazz...)

De nombreux petits bussacais (pour certains devenus grands) ont fait l'apprentissage de la musique par le biais de cette association qui reste une alternative au conservatoire Saintais, plus élitiste. Répondant toujours présents pour les événements bussacais (fête de la musique, cérémonies des 8 mai et 11 novembre..) ces élèves de tous âges sont menés d'une main de maître fort sympathique par Manuel AUDIGE, qui n'est pas étranger à la chaleureuse ambiance qu'il a su instaurer.

Du 15 au 20 Mai 2006, l'A.D.M.S. fêtera son 20ème anniversaire

Pour tout renseignement, contactez **Manuel AUDIGE** au 05 46 91 70 60.

Vœux... nus d'ailleurs....

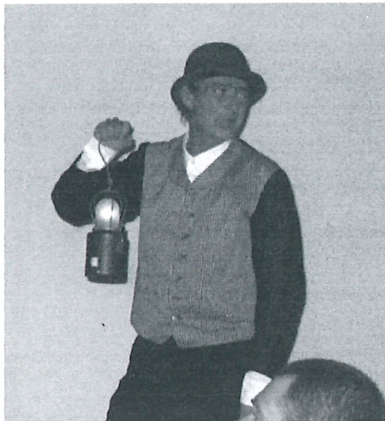
Nous avons reçu cet e-mail en mairie que nous retransmettons :

« La famille Nicaud-Dejoux remercie les bussacais pour leur soutien durant les 4 mois de séparation. Les retrouvailles à l'aéroport furent émouvantes. Après 2 semaines d'adaptation à un rythme différent la vie de famille a repris ses droits. Merci à tous. Meilleurs vœux 2006 et... un clin d'œil complice au Deaux. »

Ci-contre une photo de famille jointe au mail prise le 1^{er} janvier 2006 à Yaté au sud de la Nouvelle-Calédonie.



« L'EXTRAORDINAIRE VOYAGE » inspiré de Jules Verne, présenté par la compagnie Le Coyote le vendredi 07 octobre 2005.



Au début du XXème siècle, un marin, un ingénieur et un serviteur se rencontrent chez Jules, un petit bar de St Nazaire. Tour à tour ils se racontent des histoires extraordinaires qui les entraînent sur la mer, autour de la terre et dans les airs.

C'est ainsi que commence la fantastique ballade proposée par P. ZAPICO, B. SOULET et PEACH. Le public était au rendez-vous ce soir là et 172 personnes ont embarqué pour cet extraordinaire voyage d'une durée d'une heure quinze environ.

Les comédiens ont su retranscrire avec exactitude l'imaginaire de l'auteur et c'est sans difficulté que les spectateurs se sont laissés entraîner dans l'œuvre foisonnante de Jules VERNE de « 5 semaines en ballon » à « Michel Stroghoff » en passant par « voyage au centre de la terre », « 20 000 lieues sous les mers » ou encore « le tour du monde en 80 jours ». Bien sûr nous avons pu retrouver le côté burlesque si cher à la compagnie Le Coyote, qui se revendique du théâtre populaire, mais les comédiens savent si bien doser l'humour, la poésie et la rêverie que l'œuvre originale ne se retrouve à aucun moment dénaturée..

Tout était donc réuni pour séduire le public, adultes et enfants, que ce soit la prestation des acteurs ou les décors féeriques qui changeaient au fil de l'histoire. Coup de chapeau à cette troupe qui en dehors de son talent artistique incontestable, a un réel don pour le bricolage puisque les décors ont été imaginés mais surtout construits par elle.

Enfin il est important de rappeler que sans l'aide à la diffusion apportée par le Conseil Général et à la Saintonge Romane, la Municipalité et le Foyer Rural n'auraient pu acheter ce spectacle.

Plaisir d'automne

Début novembre, il y avait foule dans la campagne bussacaise. Chacun son panier, son bâton et son couteau pour venir dénicher « l'or brun » des sous-bois.

J'ai essayé de me cacher sous une feuille, un peu de mousse, mais votre œil aiguisé m'a trouvé. J'ai ainsi rempli bien des besaces ; petits ou gros, par kilos vous m'avez ramassé. J'ai été tour à tour convoité, admiré, parfois piétiné, sujet de bien des conversations, moi le boletus

edulis au toucher de velours, tout rond et ventru que vous nommez cèpe. Je vous ai donné du plaisir lors de ma cueillette, lorsque j'accompagnais magret, volaille ou entrecôte...et vous m'en voyez fort aise. J'essaierai à nouveau de pousser à profusion l'année prochaine, car entre vous et moi, c'est une belle histoire naturelle...



Le point sur les travaux

Aménagements de sécurité.

La cabine téléphonique qui se trouvait sur le trottoir de l'école a été démontée et remplacée par une cabine adaptée aux handicapés. La nouvelle cabine a été positionnée afin de ne pas gêner le cheminement des piétons sur le trottoir.

Les arrêts de bus attendus depuis la rentrée à Choisy sont enfin mis en place. La maîtrise et le financement de ce chantier relevaient du Conseil Général. Les démarches ont pris plus de temps que prévu et la livraison en a été retardée. Les enfants de ce secteur vont enfin pouvoir, avec un trimestre de retard, prendre le bus près de chez eux.

Dans le même temps, l'arrêt de bus des Mailleaux a été mis aux normes.



En attendant des travaux prévus pour 2006 au niveau du Pontreau avec la création de deux nouveaux arrêts, tous les arrêts de bus situés sur la commune en bordure de la route départementale 114 sont maintenant conformes aux exigences de sécurité.

Voirie

L'été très sec, encore une fois, a causé des dégâts sur certains chemins. On peut constater que d'importantes fissures apparaissent sur le goudron. Des pluies

abondantes suivies de forts gels pourraient encore aggraver la situation. Ces fissures provoqueront un vieillissement prématuré des revêtements. Les employés communaux feront en sorte de colmater les plus importantes d'entre elles.

Comme prévu des travaux destinés à résoudre les problèmes d'écoulement des eaux pluviales au Grand Village et à la Closnerie ont été entrepris. Ils ont consisté en la pose de bordures et une réparation de la chaussée au Grand Village, en attendant une réfection du revêtement par le Syndicat départemental de la voirie.



A la Closnerie, en plus des bordures, un busage a été réalisé pour évacuer l'eau. Ces travaux ont été réalisés par les employés communaux.

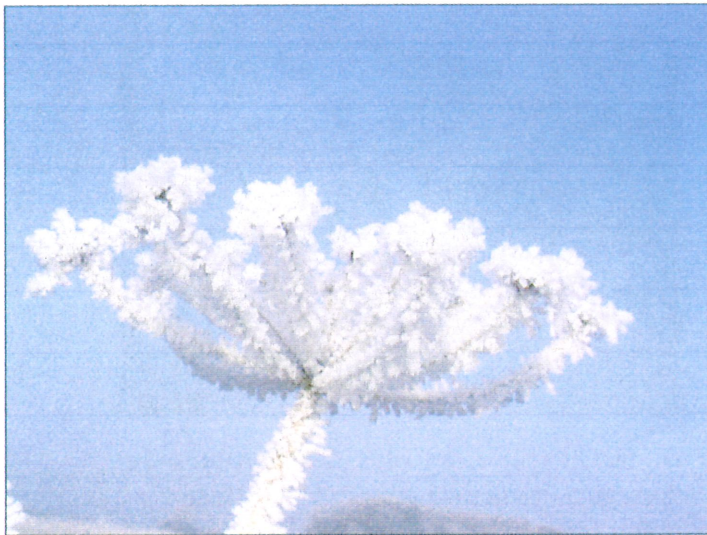


Une masse d'air polaire sur Bussac...

Une forte gelée matinale (- 8°C) ajoutée à l'humidité des jours précédents a apporté sur notre région un fort givre. Les couleurs de notre campagne étaient magnifiques! En voici un échantillon :



Le givre sur nos vignes...



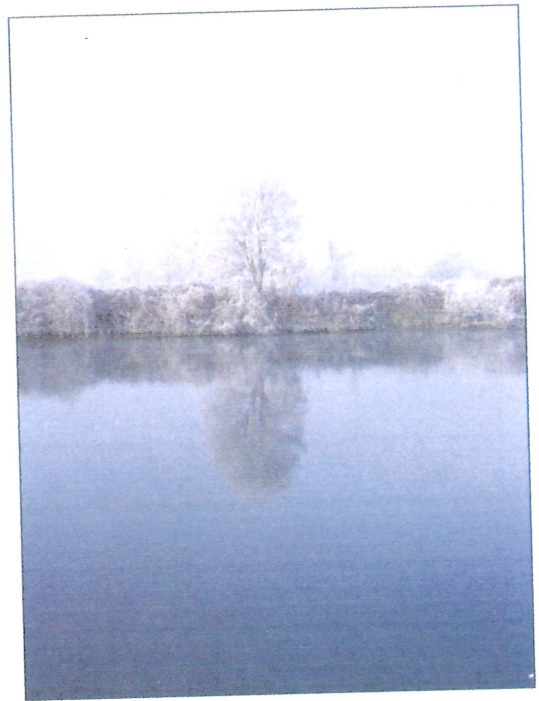
... sur les plantes...



... et ici, sur une toile d'araignée.



Des canards prisonniers de la glace !



Aulnes et frênes recouverts de givre reflétant sur l'eau calme de la Charente.



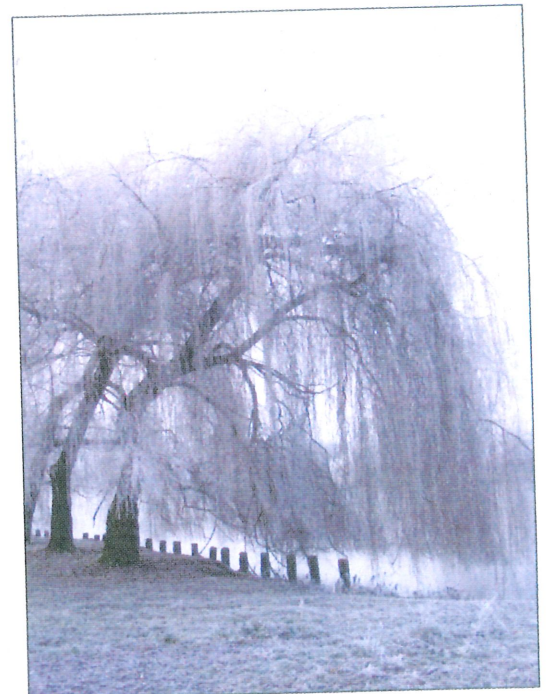
Les prairies inondables.



Le petit houx.



Les peupliers du Grand Village.



Le saule pleureur de la Grande Porte.

Aux Ablains où la chaussée était en très mauvais état, une réparation a été effectuée chemin du Petit Colombard.



Le gravillonnage de deux nouveaux chemins a été réalisé par le Syndicat départemental de la voirie. Il s'agit du chemin des Quartiers et de l'Impasse des pièces de Montvolland.

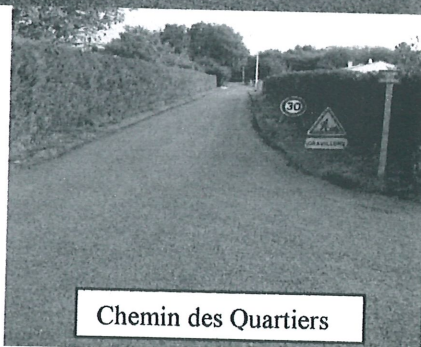
La commune a entrepris pour ces deux chemins les démarches afin de les inclure dans le tableau de classement de voirie communale.

Le chemin des Quartiers a bénéficié dans le même temps de la mise en place de l'éclairage public.

Impasse des pièces de Montvolland



Chemin des Quartiers



L'automne est aussi le moment d'un passage dans les différents villages pour le nettoyage des caniveaux et de la taille des arbres bordant la route départementale et les différents espaces publics.

En partenariat avec la commune de Saint Vaize, les élus ont souhaité poursuivre les travaux de nettoyage du Rochefollet. Les Brigades vertes sont intervenues à la mi-décembre pendant deux semaines pour poursuivre vers l'amont le chantier débuté l'an dernier.

Les Brigades vertes devraient également intervenir prochainement pour poursuivre le nettoyage du fossé des Guilloteaux dans la partie située entre la voie ferrée et la Charente. Après leur passage, un curage mécanique sera sans doute nécessaire.

Une étude est en cours pour la réalisation de travaux similaires sur le fossé qui relie les Roches à la Charente en passant par le Vieux Bourg.



Ecole

Pendant les vacances de la Toussaint, le réaménagement du local des congélateurs a été entrepris. Pour agrandir cet espace la cloison de la salle de repos a été déplacée par les employés communaux. Les lieux ont été remis en état en temps et en heure pour la reprise de la classe le jeudi 3 novembre.

**FLASH INFO N° 1 – Novembre 2005****Plans de prévention des risques inondations (PPRI)
des communes riveraines du fleuve Charente
de Saint-Hippolyte à Fontcouverte CHARENTE-AVAL**

En France une commune sur trois est concernée par le risque inondation. Face à ce risque, dont les dégâts sont estimés en moyenne à 250M€ par an, l'État investit sur des études relatives aux phénomènes d'inondation.

En Charente-Maritime, un atlas du risque inondation portant sur les cinq cours d'eau principaux dont la Charente, a été réalisé en janvier 1998. Les services de l'État en Charente-Maritime approfondissent actuellement leurs connaissances par une étude plus précise sur quinze communes riveraines du fleuve Charente de Saint-Hippolyte à Fontcouverte, laquelle aboutira à l'élaboration de P.P.R.In.

Dans le cadre de cette étude, une concertation avec la population doit être réglementairement mise en œuvre. Cette concertation se concrétise par des panneaux d'information, des « flashs info », et par l'organisation d'une réunion publique.

Les objectifs d'un PPRI de plaine

- mieux connaître les phénomènes locaux d'inondation,
- préserver le champ d'expansion des crues en maintenant le libre écoulement des eaux,
- définir des actions en vue de protéger les personnes et les biens,
- sensibiliser et informer la population sur le risque et les moyens de s'en protéger.

La démarche des PPRI – Charente-Aval

L'étude sur les quinze communes concernées a débuté fin 2004. Celle-ci est de la compétence de l'État, la conduite d'études est assurée par la direction départementale de l'Équipement (DDE) avec l'appui du bureau d'étude Sogréah.

Les études se dérouleront en association avec les collectivités territoriales (communes notamment) et en concertation avec la population. Les PPRI seront approuvés par le Préfet après enquête publique et consultation de différents services.

Les principales phases de l'étude

Il s'agit tout d'abord de répertorier les événements historiques, puis de définir un événement de référence qui sera qualifié d'aléa. Ensuite les enjeux seront appréciés au regard de l'occupation des sols.

Les cartes réglementaires seront élaborées par le croisement de cet aléa de référence et des enjeux. Le règlement correspondant sera établi.

Les conclusions de ces différentes phases feront l'objet de panneaux d'information exposés en mairie.

État actuel de la démarche

La première phase concernant l'historique des événements d'inondation et leur description, est actuellement terminée et deux panneaux sont déjà consultables en mairie :

- le premier correspond à un panneau d'informations générales des PPRI,
 - le deuxième plus spécifique à chacune des communes illustre les événements historiques (par repérage de laisses de crues anciennes). Certaines laisses de crues doivent faire encore l'objet de relevés topographiques.
- Si vous détenez des informations sur d'autres laisses de crues, si vous possédez des photographies illustrant ces événements dans le bassin étudié, n'hésitez pas à les transmettre à :

DDE, SUH, cellule Servitudes et Risques, Champ-de-Mars, BP 506, 17018 La Rochelle Cedex

Par ailleurs un cahier à idées est à votre disposition en mairie à proximité des panneaux d'information.

C. C . A. S...

Repas des Aînés du 11 Novembre

Midi pile, accueil de nos retraités par le conseil municipal et les membres du Centre Communal d'Action Sociale.



Chacun se place autour de la table par groupe ou en petit comité... Certains auraient souhaité que nous réservions leur table et leur place à l'avance... la réponse que je voudrais leur faire est la suivante : préparer et accueillir presque 150 personnes requiert beaucoup de travail qui n'est assuré que par des bénévoles qui vous offrent de leur temps pour votre plaisir...

Cette année encore Georges Monget était le doyen de la journée, avec ses 92 ans ! Que tout le monde se rassure, le coup de fourchette est encore bon !!





Certains se sont fait prendre au piège du ventrilogue... ce qui provoque l'hilarité générale dans la salle !!
 Ne dit-on pas que le « malheur » des uns fait le bonheur des autres ?

Les conseillers à la vaisselle et au torchon dans la cuisine...



Le groupe PHONO LASER a animé avec brio cette journée. Maryvonne, avec son chanteur de charme et toute sa troupe ont assuré un spectacle de qualité où se mêlaient ancien et nouveau, rire et mélancolie ... Le début d'après-midi a donc ravi ceux qui ne dansaient pas avec un spectacle de qualité en première partie, à la suite de quoi les danseurs ont pu envahir la piste....



Aide aux devoirs



L'aide aux devoirs a repris depuis le 3 novembre. Cette année, c'est Marlène Jarousseau qui en assure l'encadrement chaque lundi et jeudi soir. Nous vous rappelons que cette aide est destinée aux enfants scolarisés au collège, afin de leur apporter un soutien dans l'élaboration de leurs devoirs. Pour tout renseignement, appeler en Mairie.

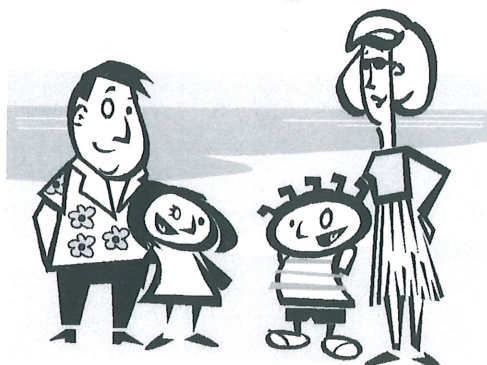
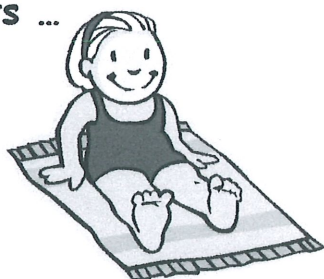


Au cirque avec le Noël solidaire !!

Le 3 décembre dernier le CCAS a offert 40 places de cirque à des familles bussacaises. Tigres, jongleurs, clowns et acrobates se sont succédés pour le plus grand plaisir des enfants...et des parents qui les accompagnaient...Le cirque reste un spectacle où chacun retrouve très vite ses émotions d'enfant et qu'y a t-il de plus merveilleux ??



Vacances d'été familiales pour petits budgets ...



Si vous êtes allocataire de la CAF ou de la MSA et que vous souhaitez partir en vacances d'été, en famille à petit prix :

Contactez :

Vacances et familles 6 rue Berthonnière
17100 Saintes- Tél : 05.46.74.38.50

Cette association vous propose un accueil dans 18 départements en maison individuelle, mobil home ou caravane pendant une durée de 15 jours à 3 semaines en juillet et août. Une animation par semaine est proposée gratuitement.

Pour exemple, le coût pour une famille de 4 personnes dont le quotient familial est de 304 €, s'élève à 82€ au total pour 19 jours.

Nouvelles de l'école...

CONSEIL D'ECOLE DU 07 NOVEMBRE 2005

Personnes présentes : Mr le Maire, Mme SOUAN (directrice), AUBIN Régis , AUDOUX Christiane, BRUNETEAU Laëtitia, DAVIGNON Benoit, FERRER Patrick, GAUCHER Henri, GUIBERTEAU Amélie, GUYON Christel, LAYE Renaud, MAIGE Caroline, MOREAU Marie-Agnès, PUBERT Danièle, REIGNE-SOUESME Julie, ROUMILHAC Sandrine, ROY Catherine, SAULNIER Anne-Laure, THIBAUT Claude

Absents excusés : FERRER Nathalie, BERNAZEAU Laurent

Secrétaires : Mme SAULNIER, Mr LAYE

1°) RESULTAT ELECTION PARENTS D'ELEVES

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le Samedi 08 Octobre 2005. 42% des parents ont voté, ce qui a donné lieu à l'élection de neuf parents (5 titulaires et 4 suppléants). Toutes les classes de la petite section de maternelle au CM2 sont représentées.

Les élus sont : BERNAZEAU Laurent, BRUNETEAU Laëtitia, DAVIGNON Benoit, LAYE Renaud, MAIGE Caroline, MOREAU Marie-Agnès, ROY Catherine, SAULNIER Anne-Laure et GUYON Christel.

2°) EFFECTIF DE L'ECOLE ET REPARTITION PEDAGOGIQUE

- PETITE ET MOYENNE SECTION DE MATERNELLE

19 enfants en petite section et 4 en moyenne section

- MOYENNE ET GRANDE SECTION DE MATERNELLE

7 enfants en moyenne section et 17 en grande section

- CP / CE1 : 20 enfants en CP et 6 en CE1

- CE1 / CE2 : 14 enfants en CE1 et 12 en CE2

- CM1 / CM2 : 13 enfants en CM1 et 12 en CM2

3°) VOTE DU REGLEMENT INTERIEUR

Aucune modification majeure n'a été apportée par rapport au règlement intérieur 2004-2005. L'accent a toutefois été mis sur l'importance du fait de signaler l'absence de son enfant en cours dès la rentrée du matin et ce pour des raisons évidentes de sécurité pour l'enfant. Les enseignants doivent savoir si l'absence d'un enfant est justifiée ou si celle-ci ne l'est manifestement pas. Le règlement intérieur a été voté à l'unanimité.

4°) PLAN PARTICULIER DE MISE EN SECURITE

Le PPMS mis en place sur l'année scolaire 2004-2005 est conservé, il a été remis à jour pour cette année, chaque enseignant ayant un rôle particulier à tenir. Le PPMS se décompose en deux parties :

- Evacuation en cas d'incendie

Trois exercices d'évacuation sont prévus dans l'année, le 1^{er} a eu lieu le 3 Novembre, les enseignants et les enfants étaient prévenus. Le temps d'évacuation a été de une minute ce qui est extrêmement satisfaisant. Pour le deuxième seul les enseignants seront au courant quant au troisième, seule la directrice sera au courant et devra se faire pendant la sieste des petits.

- Mise à l'abri

Un exercice de mise en confinement sera effectué au cours de cette année, cet exercice a pour but de préparer toutes les personnes se trouvant à l'école à d'éventuels phénomènes naturels (tempête, inondation ..) ou accidentels (explosion, déraillement de train ..).

Il est rappelé aux parents qu'en cas de mise à l'abri, ils se doivent de respecter des consignes de sécurité claires : ne pas venir chercher son enfant, ne pas encombrer les lignes téléphoniques de l'école et de la Mairie, ne pas gêner les accès aux locaux et écouter les informations locales ou régionales.

5°) EVALUATION CE1 ET CE2

La circonscription de SAINTES est pilote pour tester les évaluations de CE1 pour cette année ; ces tests s'effectuent au maximum quinze jours après la rentrée des classes et portent sur les acquis de la fin de CP. Ces évaluations sont sur 30 points, un élève est considéré en grande difficulté s'il n'obtient pas au moins treize points et fera l'objet d'une aide en profondeur.

En ce qui concerne le CE2 les tests sont plus poussés. Les résultats obtenus sont très satisfaisants, seules l'écriture et l'orthographe posent problème. Les enfants ayant des difficultés particulières seront pris en charge par le RASED.

6°) PROJET D'ECOLE

Le projet d'école doit être développé à partir de trois axes

1^{er}) Mise en place des programmes : développement des activités d'abord par l'oral puis par l'écrit avec interactivité entre les différentes classes.

2^{ème}) Prise en compte de l'hétérogénéité de la classe avec mise en place de groupes de besoins

3^{ème}) Projet spécifique à l'école, avec un projet culturel concernant la musique et l'achat d'instruments tels que des tambourins, des percussions, des claves... (la Communauté de Communes a voté une subvention à cet effet). Les enfants du CE1/CE2 fabriqueront leur instrument eux même. De plus intervention d'un éducateur pour différentes activités telles que l'acrogym (acrobatie + gym pour faire des exercices par petits groupes à des fins esthétiques), le théâtre (travail sur le mime + petite pièce) et la musique (chant + chorale).

7°) PROJETS PEDAGOGIQUES POUR L'ANNEE

Les enfants d'ORON souhaitent communiquer avec nos enfants de CM1/CM2, ce projet se concrétisera en cours d'année.

De plus chaque élève de CM2 est jumelé avec un enfant de 6^{ème}, ils iront une journée au collège où ils seront accueillis par les enseignants qui leur proposeront des activités pour une journée de découverte. Ce jour là seuls les 6^{ème} seront présents au collège.

Comme l'année précédente l'activité golf pour les CE2, CM1, CM2 est reconduite.

Pour les CP/CE1 un grand projet musical avec une classe des GONDS a été mis sur pied. Le mardi matin une fois tous les quinze jours, les enfants vont au conservatoire afin de préparer un spectacle qui se jouera le 6 Juin 2005 au GALLIA à SAINTES (3 représentations seront effectuées dans la journée), ce spectacle est un conte musical qui allie chant et chorale.

8°) BUDGET DE L'ECOLE

Aujourd'hui le budget de l'école est excédentaire de 2 058,28 € dont 1 470,04 € proviennent de la Coopérative scolaire et 588,24 € de l'école elle même. Une augmentation du budget transports a été demandée à Mr le Maire afin de couvrir le déficit actuel.

9°) TRAVAUX

Mise en place du réseau informatique ABULEDU pour les enfants. La Communauté de Communes s'est occupée de l'installation technique du réseau et de ce fait chaque enfant pourra se servir de l'informatique grâce à un mot de passe qui lui sera propre. Les enseignants partent en formation le 30 Novembre 2005.

10°) INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Suite à un contrôle sanitaire, les travaux ont été réalisés à la cantine et des prélèvements réguliers des aliments ont été effectués par un laboratoire d'analyse agréé.
- La Communauté de Communes nous met un éducateur à disposition entre midi et quatorze heures pour proposer des activités aux enfants : Tchouk-Ball et Hip-Hop pour le cycle 2. Il y aura un changement d'activité courant janvier 2006. De plus tous les lundis soir, jeux de raquettes.
- Tous les mardis il y a bibliothèque
- Une personne effectue un stage en maternelle
- Il manque une personne volontaire pour encadrer les enfants lors des séances de piscine du mardi après-midi et ce pendant huit semaines.
- Il y a des problèmes de discipline à la cantine et à la garderie, si les problèmes ne peuvent se résoudre d'eux mêmes il est envisagé de convoquer les parents des enfants concernés.
- La fête des écoles aura lieu le vendredi 16 Juin 2006 en fin de journée, comme l'an passé.



Lettre des PS et MS au Père Noël

Jeudi 1^{er} Décembre 2005, dans la classe de Petite et Moyenne section, tous les enfants se sont réunis pour écrire une lettre au Père Noël.

Après avoir écrit toutes les idées des enfants sur une grande feuille, voici ce qui a été retenu :

Cher père Noël,

*Nous avons été sages et gentils cette année.
La maîtresse a dit que nous avons bien travaillé.
S'il te plait, est-ce que tu pourrais apporter
un cadeau pour la classe ?
On a préparé un beau sapin.
On te fait un câlin et des bisous.
Merci*



Ecole G. Gourbet
classe PS/MS
47100 Buzac /Charente

Tom, Hugo, Alix, Téopita, Guillaume, Léo, Vick, Ingrid, Tom, Mathis, Agathe, Gaetan, Nathan, Chloé, Battiste, Dalma, Martin, Margot, Valentin, Laury, Paul, Gabriel, Lucas.

Les enfants se sont mis d'accord pour écrire sur l'enveloppe : « Père Noël, dans le ciel »
C'est avec impatience que les enfants attendent la réponse du Père Noël et de voir si leurs vœux seront exaucés.

Aujourd'hui, jeudi 8 décembre, le facteur nous a apporté une grosse enveloppe. C'était une lettre du Père Noël, la maîtresse nous l'a lue : le Père Noël nous promet que nous aurons un merveilleux Noël et nous fait d'énormes bisous.

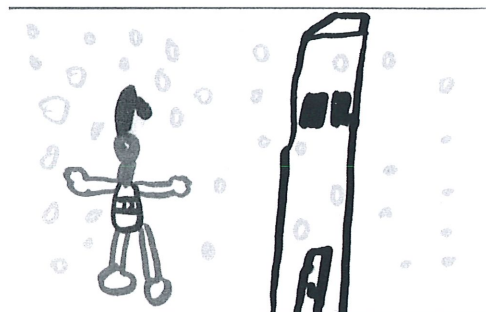
Séance de langage sur le thème de Noël par la MS /GS

Où habite le Père Noël ?

« ... dans un pays où il fait froid, dans un igloo, dans un pays où il y a tout le temps de la neige, dans un bureau, dans le ciel, dans une maison où il y a des lutins, dans les nuages, dans un chalet. »

Que fait le Père Noël le reste de l'année ?

« ... il fabrique des beaux jouets qu'il apporte aux enfants avec les lutins, il se promène dans son traîneau, il guette les enfants, il entend les parents et les enfants, il se repose »



Les traditions de Noël en Europe.

En Grande Bretagne, les enfants accrochent de grandes chaussettes au pied de leur lit. On mange du turkey (dinde) ; on fabrique des crackers avec des pictures from old Christmas, des candies, confetti, ... Clément CE1

Au Pays Bas, Saint Nicolas ou son valet dépose des cadeaux devant la porte : un coup de sonnette avertit la famille. Dans chaque paquet déballé en public, un mot signé « St Nicolas » se moque du destinataire qui le lit à haute voix. On règle ainsi gentiment ses comptes une fois l'an. Vincent, *Raphaël et Maxime CE2*

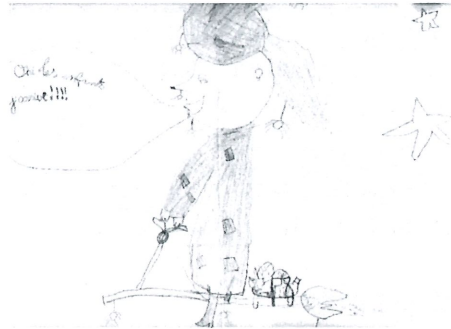
En Italie, la Béfana, passe le 6 janvier. Elle apporte des cadeaux mais aussi du charbon (sucre noirci) à ceux qui n'ont pas été sages. *Manon CE2*

En Italie, la Béfana a de grandes dents, elle est toute moche avec des souliers percés.

Chez nous, le Père Noël a une barbe blanche, il arrive sur un âne ou en traîneau. Depuis le XV^{ème} siècle, on l'appelait Santa Claus. Il y avait aussi le Père Fouettard. En Espagne, les enfants mettent leurs souliers sur le balcon. Les rois mages y déposent des cadeaux. Les vrais rois mages étaient arrivés en retard, c'est pour cette raison que l'on fête la Galette des Rois.

En Grèce, Saint Basile, arrive sur la mer en voilier et apporte des cadeaux le 24 décembre.

En Scandinavie, quand on fête Sainte Lucie, le 13 décembre, c'est pour marquer les jours qui commencent à rallonger. *Arthur CE1*



Interview de Nathan et Johan Boutin.

Ils ont eu la surprise de découvrir leur photographie sur une brochure distribuée par la Communauté de Communes.

Nathan, est-ce que tu te lèves à 8h pour faire du poney ? Oui.

Est-ce que tu t'es bien amusé ? Oui.

Comment s'appelle ton cheval ? Il s'appelle Mosquitos.

Quand as-tu fait du poney ? Le mercredi après midi pendant les vacances.

Compte rendu d'astronomie par les CE1 suite à l'éclipse.

Dans le système solaire, il y a 9 planètes qui tournent autour de notre soleil. *Nadège*

Le soleil est comme un aimant, il attire les planètes. Le soleil est une étoile. Il peut y avoir 2 lunes à une planète *Arthur*

La plus lointaine du soleil, c'est Pluton. *Camille*

La terre tourne autour du soleil, mais le soleil reste à sa place. *Yolande*

La terre est un petit peu près du soleil. Mais heureusement, l'air est là, sinon on ne pourrait pas respirer ! *Dylan*

Quand la lune passe devant le soleil, il fait noir, mais ça ne dure pas longtemps. *Clément*

Il ne faut pas regarder les éclipses : on peut être aveugle. La lune cache le soleil et on ne sait si c'est le matin, l'après midi ou le soir *Laurine*

L'étoile la plus proche de la terre, c'est le soleil. La terre tourne autour du soleil, elle met un an. *Théo*

La lune peut cacher le soleil. *Nathan*

La planète Uranus et les huit autres sont comme des petites boules, comme le soleil. *Noémie*

Vénus, Mars, Jupiter, Saturne et cinq autres planètes. *Thomas Be*

Pluton est la plus froide, elle n'est pas habitée tellement elle est froide. *Amandine*

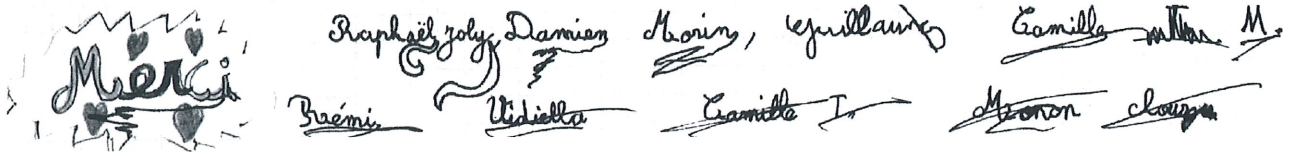
Même en fusée, on ne peut pas aller sur Pluton parce qu'elle est trop loin. *Valentin*

Peut être que les dinosaures ont explosé à cause d'une météorite ? *Axel*



La fabrication d'instruments Ce2

On est en train de fabriquer des instruments avec Eric Fleuret. Il est venu nous présenter des instruments de musique et nous a raconté leur histoire. On a regardé un livre d'instruments et comme ils coûtent trop chers, on va les fabriquer. Il nous faudrait un cylindre en bois ou un morceau de canalisation, des branches de saule pleureur, de frêne, du bambou, des rondelles de bois, de la corde (de chèvre ?). Merci de nous aider, les CE2.



La piscine.

Les CP, CE1 et CE2 iront en bus à la piscine couverte de Saintes le mardi à partir du 30 janvier 2006. Les maîtres-nageurs vont nous faire faire la bouteille et des matchs. Il faudra apporter : un maillot et un bonnet de bain, une serviette et un goûter équilibré *Thomas Be. CE1*



« Ce qu'on fait à l'école » par les CE1

La récréation : Dans la cour, on fait des jeux (le loup, cache cache). Ca se passe bien. Parfois, à la cantine, on est servi les premiers ou les derniers suivant les tables. Les dames de la cantine nous servent la nourriture, ça leur fait du travail. *Clément et Valentin*

Les aliments : Les CE1 apprennent les familles d'aliments. La viande, le poisson et les œufs appartiennent à la famille des viandes. Le lait et les produits laitiers sont de la famille du lait. Il faut manger de tout. *Camille M. et Manon CE2*

L'anglais : la classe des CE1/CE2 apprend l'anglais en chantant des chansons. Elles s'appellent: " The hello song; What's this? It's a book, No, it isn't; The alphabet song et The spelling song" *Nadège*

L'art plastique: J'adore, c'est trop cool. La maîtresse nous a appris à faire des objets gros quand ils sont près et petits quand ils sont loin. Elle nous a appris à ne pas dépasser, ni à laisser de blanc. Et puisque maintenant on est de vrais artistes pour colorier, on utilise des feutres, des crayons de couleur et on va les accrocher aux vitres de la classe. *Nadège*
On a dessiné des chevaux, des vaches et le paysage. *Thomas Be et Dylan*

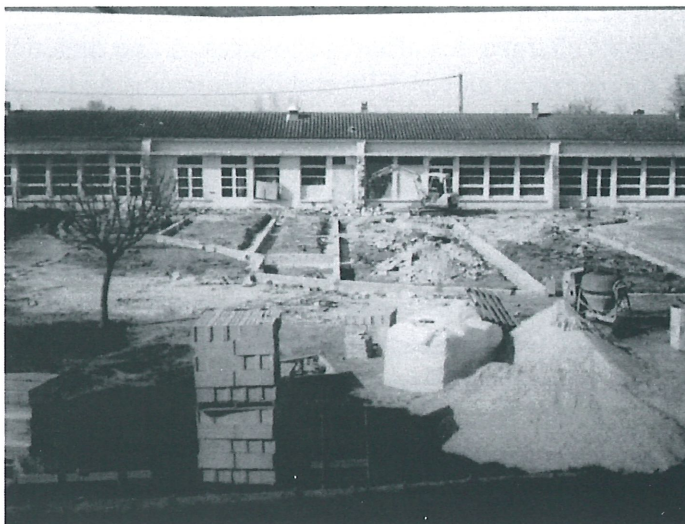
Les mathématiques : Pour faire des mathématiques, nous nous servons de règles en centimètres, d'allumettes, des autocollants, des valises de cent sur lesquelles il faut mettre un couvercle... J'ai appris à compter très loin : jusqu'à 200 !!! *Arthur*

Nos poésies : j'aime bien faire des poésies parce que ça nous apprend à lire. J'ai appris : « la petite école au bout du village, le cheval, l'île, le poisson fâ, l'oiseau du Colorado. *Valentin*
J'adore faire des maths, des calculs et des problèmes. J'adore faire du golf. On a appris à tirer à 20 et 30 m. Il ne faut pas tirer sur les enfants ! On a fait de l'anglais sur le thème du Père Noël. *Nathan, Yolande et Vincent CE2*

Les ordinateurs : tous les ordinateurs de l'école vont être reliés entre eux. Les CE1 et CE2 font un dictionnaire sur les hommes préhistoriques. *Théo*

L'histoire de notre école (texte collectif élaboré à partir des textes individuels des CE1)

L'école n'a pas toujours été comme elle est maintenant. Avant que nous soyons élèves, elle n'était pas comme ça, elle était plus petite, elle était en ligne. Presque tout donnait sur l'extérieur, même le couloir de la cantine. Il y avait des structures de jeux dans la cour des petits, un très grand bac à sable du côté de la maternelle. La cour était plus grande. La salle de sport n'existait pas, ni le bureau du directeur, ni la bibliothèque. Le préau devant les classes n'existait pas. La classe des MS/GS était un morceau de la cour. Avant, la salle du dortoir, c'était la salle de sport mais elle était trop petite. Et puis il y a eu des travaux, la salle de repos a été refaite. Pendant les travaux, l'école n'était pas fermée. Quand l'école a été entièrement rénovée, on a organisé une fête avec les gens du quartier et le Maire. On l'a appelée : « Ecole Gustave Courbet ».



Le DDEN

L'école de notre commune est visitée par un **DDEN**, membre de droit du conseil d'école.

Un DDEN est un **D**élégué **D**épartemental de l'Education Nationale.

C'est une personne bénévole, amie de l'école. Il est nommé officiellement, conformément à la loi par l'inspecteur d'Académie pour une durée de 4 ans pour veiller aux bonnes conditions de vie de l'enfant à l'école et autour de l'école. Il doit avoir 25 ans au moins et jouir de ses droits civiques. Il doit avoir fait preuve de son attachement à la cause de l'école publique. Il ne doit pas considérer sa tâche comme simplement honorifique. Il participe de droit aux travaux des Conseils d'école. Il rédige des rapports qu'il transmet aux autorités compétentes (mairie, inspecteur de l'éducation nationale..) Il peut être reconduit dans ses fonctions ou révoqué. Il fait partie des 35 000 DDEN de France regroupés en 95 Unions Départementales qui forment la Fédération Nationale des DDEN.

Son action porte sur plusieurs points :

- Visite des bâtiments scolaires (équipements, sécurité, santé, hygiène, restauration..)
- Liaisons et coordination entre école, municipalités, parents, administration
- Incitation et animation dans le domaine des équipements complémentaires (transport scolaire, bibliothèque)
- Réflexion et information sur l'Ecole et l'Education
- Défense et respect du principe de laïcité (inscrit dans la Constitution Française)

Le DDEN de l'école Gustave Courbet :

Monsieur Henri Gaucher, 8 chemin de la Sablière, Bussac

Tél : 05.46.93.58.04 Courriel : gaucher.h@wanadoo.fr

La commission des Menus.

Elle se réunit une fois par trimestre. Elle se compose du personnel de restauration, du Maire-Adjoint chargée des affaires scolaires, d'une diététicienne, de membres du Conseil Municipal et de parents d'élèves. Elle établit les menus de la Cantine scolaire pour le trimestre à venir.

La structure des repas varie d'un jour à l'autre pour offrir une plus grande variété de menus aux enfants : il y a une entrée, un plat de résistance et un dessert un jour ou bien un plat de résistance et deux desserts le jour suivant.

Les repas sont réalisés le matin sur place pour midi :

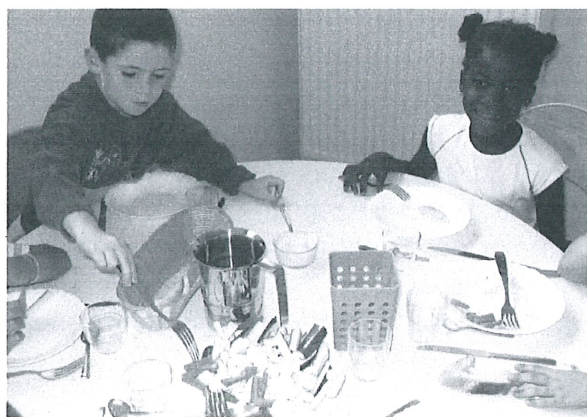
Les entrées de légumes sont réalisées avec des légumes frais, les potages sont « maison ». Les viandes ou les poissons arrivent sous vide ou surgelés et sont cuisinés dans la matinée. Les légumes qui accompagnent peuvent être surgelés ou en conserve. Les produits laitiers sont riches en calcium. Les fruits sont frais. Les pâtisseries sont surgelées ou fraîches. Le pain provient de l'épicerie Vival de Bussac. L'eau est l'unique boisson servie aux enfants

L'élaboration des menus est soumise aux contraintes budgétaires, aux capacités des locaux, au respect de l'hygiène alimentaire et de l'équilibre alimentaire.

La commission se soucie de la satisfaction des enfants ; elle pense à les éveiller à une cuisine différente de celle de la maison ; elle propose chaque année une manifestation au cours de la semaine du goût. Elle s'inquiète aussi de la dérive des comportements de certains enfants au cours du repas : peu de respect pour la nourriture et refus de plats nouveaux.



SEMAINE DU GOUT DU 10 AU 15 OCTOBRE 2005



Diversité de légumes en salade sur la carte des menus du restaurant scolaire : au choix courgettes, champignons, endives, etc, accompagnés de fruits, de différentes sauces et présentés de façon inhabituelle a été proposée.

Les enfants pouvaient goûter à ce cocktail coloré chaque jour de la semaine mais malheureusement nombreux d'entre eux ont boudé cette dégustation et se sont contentés de manger les mets qu'ils connaissaient déjà.

Cette expérience confirme que les enfants ne sont guère aventuriers en ce qui concerne la découverte de nouvelles saveurs ; toutefois les responsables et le personnel du restaurant ont déjà de nouvelles idées pour la semaine du goût de l'année 2006 et ne se découragent pas pour autant dans leur volonté d'amener les enfants à enrichir leur connaissance gastronomique.

Nouvelles de la bibliothèque ...

Adresse : 1 Chemin de Grand Village (en face du secrétariat de la mairie)

C'est une bibliothèque municipale

Horaires d'ouverture au public : tous les mercredis et vendredis de 16h30 à 19 heures

Horaires d'ouverture à l'école : tous les mardis de 14h à 16h30 et vendredis de 15h à 16h30

Téléphone : 05 46 97 18 14

Inscriptions : **Gratuit** pour les moins de 16 ans et **4 euros** pour les autres personnes

Nouveau dicton : « temps pourri alors je lis »

Nouvelles acquisitions :

Parmi celles-ci, le dernier prix Goncourt « trois jours chez ma mère » où l'on apprend que oui, finalement, l'auteur se décide à aller chez sa mère et qu'il ne va vraiment pas bien, il a un mal fou à écrire son bouquin et ça se sent. Personnellement, je n'ai rien d'autre à en dire.

« Le chat a encore frappé » de Geluck. Citation extraite de la première page : « Au bout de mon cigare il y a certes de la cendre mais il y a surtout un super beau mec ! ». Bande dessinée convenant bien comme antidote au prix Goncourt. « L'histoire de France pour les nuls » remarquablement clair et bien fait.

« Homo sapiens » grand livre sur les débuts de l'humanité, illustré de photos tirées du film d'Yves Coppens.

Une quinzaine de romans et policiers nouveaux pour tous les goûts ainsi que d'autres documentaires sur des sujets variés.

Revue « Que choisir » : nous avons renouvelé l'abonnement sans regret devant le succès rencontré par cette revue intéressante et salutaire. Le numéro de janvier fait une mise au point nécessaire sur les vraies et fausses promesses des aliments-médicaments lactés. Dans le précédent ce sont les crèmes hydratantes qui sont sur la sellette. L'article s'intitulait « Votre santé en danger », mauvais pour le commerce

des cosmétique mais bon pour le portefeuille, à consulter absolument.

Pour les enfants (et les grands), diverses BD : Cédric, Titeuf, Largo Winch, Rahan, Malika Secouss... Et puis aussi des albums, la série complète des Kirikou, le Noël de Mandarine, le p'tit bonhomme des bois... des documentaires sur les animaux, l'écologie, les activités d'extérieur et d'intérieur... Il faut venir voir à la bibli, on n'est pas obligé de s'inscrire pour feuilleter sur place. Inscription gratuite pour les enfants et pas cher (4euros) pour les adultes.

Bébés lecteurs (3 mois-3 ans)

Prochaines séances les vendredis 20 et 27 janvier, 3 et 10 février, horaires inchangés, 10h30-11h30, totalement gratuit.

Passage de la bibliothèque départementale de prêt le jeudi matin 19 janvier.

Anecdote

En octobre, au moment de la semaine du goût, nous avons exposé des plantes aromatiques et condimentaires dans la bibliothèque. Les enfants de l'école ont touché, froissé, senti, mâchouillé. Il y avait des bâtons de réglisse et certains les ont testé. Une petite voix claire et inquiète a dit : « maîtresse, maîtresse, il mange un tronc d'arbre ! »

Petit aperçu des séances des bébés lecteurs...
Les mamans et les nounous se prennent pour des lapins,
et les bébés en sont tout interloqués !!!



Foyer Rural

Le mot du président

Tout d'abord meilleurs vœux à tous au nom du Conseil d'Administration du Foyer Rural.
J'adresse mes vœux les plus chers à toutes celles et ceux qui, bénévolement permettent au Foyer Rural d'animer notre village de Bussac.

Cette année fut remplie car les objectifs fixés en assemblée générale en septembre 2004 ont été atteints.

Les animations en direction des enfants ont vu le jour pendant les vacances de Pâques et de Toussaint et la participation a été bonne.

Les animations des sections ont elles aussi bien fonctionné et il y eu même de l'imprévu car nous avons emmené 48 enfants de Bussac voir un spectacle du grand cabaret à Saintes.

Tous nos projets n'ont pas vu le jour, notamment le Club House qui donnera au foyer une salle conviviale. Mais il est lancé, nous n'attendons que les décisions budgétaires....

La cuisine va être refaite sous peu.

La section informatique va bientôt rejoindre le Foyer Rural.

Comme toutes les associations nous commençons à ressentir un déficit du bénévolat, et si tout semble bien fonctionner, le partage des tâches est le moyen de soulager ceux qui depuis 10,15 ou 20 ans et plus pour certains, donnent de leur temps pour créer et gérer ces animations dont vous êtes si demandeurs : repas, brocante, lotos, fête de la musique, arbre de Noël, animations vacances, gymnastique, steps, remise en forme, pétanque, foot, et même le jumelage qui commence à s'essouffler. Nous pouvons accueillir ponctuellement de l'aide.

Notre commune voit le nombre de ses habitants grossir et c'est souvent la qualité de vie qui vous a fait choisir Bussac, aussi si je dois faire un vœu aujourd'hui, c'est que Bussac reste vivant et ce, grâce à l'envie de ses nouveaux arrivants.

Rendez vous 2006 (1^{er} semestre)

4 février : loto du jumelage

3 mars : accueil des nouveaux arrivants (2005)

25 mars : bal folk

01 avril : soirée à thème organisé par le jumelage

04 juin : brocante par la section jumelage

17 juin : fête de la musique

ANIMATIONS VACANCES : du 24 au 28 octobre 2005



Tous parés pour la rando VTT !

- Au programme de la semaine : foot, pétanque, rando VTT, badminton, tennis de table, bracelets brésiliens, atelier déco, poney.

- Temps agréable qui a permis la mise en place de toutes les activités.

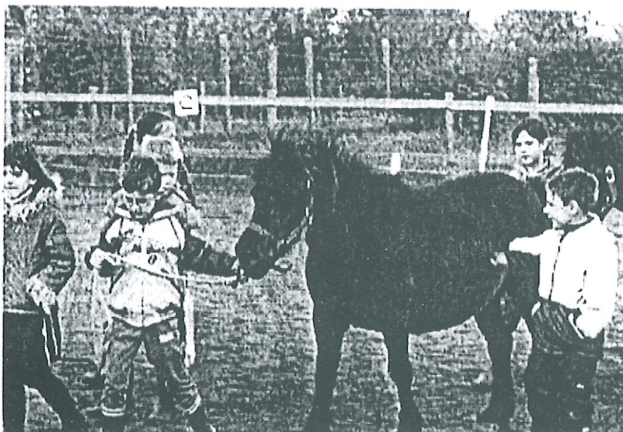
- Bilan positif car 26 enfants âgés de 7 à 15 ans sont venus participer à ces animations encadrées par la CDC et le Foyer Rural.

- Merci à la CDC, à la ville de Saintes, et à tous les bénévoles du Foyer Rural.

- A bientôt.



Je pointe ou je tire ?



La volonté est là, cela ne fait aucun doute !

« LE PLUS GRAND CABARET DU MONDE » à Saintes

Le Foyer rural a emmené 48 enfants le samedi 5 novembre au Gallia suite à une invitation du Kiwanis International de Saintes. Cette association caritative a convié les enfants à un spectacle dont la plupart des numéros sont passés au grand cabaret de Patrick Sébastien.

Pendant deux heures les prouesses artistiques se sont enchaînées et à l'issue du spectacle les enfants ont pu poser des questions aux artistes, puis un cadeau les attendait à la sortie

Le temps est vite passé mais les souvenirs merveilleux de cet après-midi resteront dans nos yeux encore longtemps.



Petit aperçu de quelques numéros où Jean Paul, président du Foyer Rural, est devenu l'assistant du clown Titi la Roulette.



Les enfants de Bussac de 7 à 12 ans sont allés au théâtre de Saintes voir le spectacle du plus grand cabaret du monde.

En 1^{er} il y a eu un groupe de Hip Hop qui était génial ; en 2^{ème}, il y a eu un magicien (on a rien compris, comme d'habitude) ; en 3^{ème} il y a eu Titi la Roulette (un clown : pas mal) ; en 4^{ème} les frères Philipps : des jongleurs (génial), puis un homme déguisé en statut (très poétique) ; et en dernier Jean Pierre Blanchard : un peintre qui a réalisé Chaplin, Harry Potter et Johnny Hallyday, tous peints en moins de 3 minutes et 30 secondes. C'était sans doute le mieux des artistes.

Merci à tous pour cette sortie organisée par le Foyer Rural.

Maxime

On a fait une sortie pour aller voir des numéros du grand cabaret du monde qui a été diffusé le samedi 29 octobre sur France 2. Il y a eu 5 numéros :

En 1^{er}, il y a eu un groupe de Hip Hop (superbe), en 2^{ème}, il y a eu un magicien (superbe) on a rien compris comment il faisait. En 3^{ème}, il y a eu les frères Phillipps (superbe) ; en 4^{ème}, il y a eu Titi la Roulette (superbe) on a rigolé. En 5^{ème}, il y a eu JP Blanchard (superbe) il a peint Charly Chaplin (2mn20), Harry Potter (3mn30), Johnny Hallyday (3mn30).

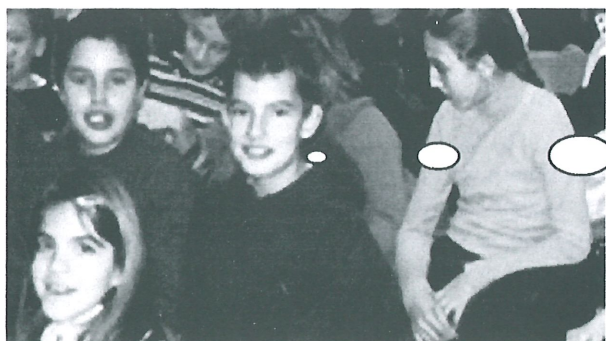
En résumé le spectacle était superbe. Merci de cette sortie, j'ai adoré.

Dorian

ARBRE DE NOEL : 10 décembre 2005



C'est par un bel après-midi ensoleillé que le Père Noël, invité par le Foyer Rural est venu nous rendre visite. Après une animation de magie la distribution des cadeaux s'est faite comme à l'accoutumée dans un petit désordre. Mais il est difficile de retenir des enfants impatientes. Nous remercions les parents qui ont participé à l'achat des billets de tombola et c'est promis nous aurons une animation évolutive l'an prochain. Merci à tous.



Même grand, on apprécie la venue du Père Noël



Section gymnastique volontaire

Les cours de GV et de step ont repris début septembre. Les marches du lundi ont recommencé aussi début septembre avec cette année encore une augmentation de notre effectif.

Sortie du dimanche 09 octobre :

41 personnes ont fait le parcours dans la forêt de la Coubreà partir du parking de l'ancien phare. Le groupe était accompagné d'un garde forestier qui a conduit toute l'équipe sur le site d'un village recouvert par les sables, à l'époque où la forêt n'existait pas encore. Elle fut plantée en 1840. C'est la promenade de Buse. Plus loin à la Batterie du Requin nous avons vu les vestiges du mur de l'Atlantique composé à cet endroit de 90 tourettes en béton.

Déjeuner à Cayenne et l'après midi visite du château de la Gataudière.



Repas fruits de mer : samedi 15 octobre

146 personnes ont encore une fois apprécié la qualité des coquillages qui leur furent servis ce soir là, par nos adhérentes GV toujours aussi dévouées.

Elles avaient œuvré tout l'après midi à la réussite de cette manifestation.

La décoration de la salle, de la table d'apéritif et de la scène, font appel chaque année à leur imagination pour renouveler le thème.

Pendant ce temps, les messieurs avaient été mis à contribution pour ouvrir les traditionnelles huîtres qui constituaient l'entrée du repas ; ce qui n'est pas sans danger. Mais qui se déroule toujours dans la bonne humeur.

Merci à toutes et à tous de nous prêter votre concours chaque année pour la réussite de cette soirée.

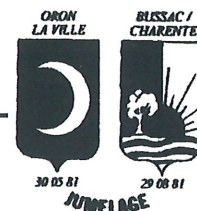


Le coup de fourchette de Janine (animatrice GV) semble aussi efficace que le coup de serpillière de ces messieurs.

Effort et réconfort sont des mots indissociables chez les bénévoles.



Que la salle est grande !



SECTION JUMELAGE

COMITE DE JUMELAGE BUSSAC – ORON LA VILLE

Assemblée générale : le 07 octobre 2005. Elle concernait la période du 1^{er} juin au 31 mai 2005.

Nous avons eu une totale participation de nos amis jumelés, notre objectif restant toujours le même : rassembler les gens dans un but d'échange de culture et d'amitié. Nous avons tant à apprendre et tant à faire connaître.

Cette année fut très positive dans nos activités avec un énorme succès de la brocante. Merci à tous. La récompense de nos efforts fut notre voyage à Oron-la-Ville, où nos amis oronais nous ont organisé un formidable séjour. De cet échange est né une nouvelle correspondance scolaire. Tout le comité tient à remercier les différentes équipes éducatives.

Une nouvelle année est déjà relancée. Nous préparons un loto pour le 04 février 2006. Soyez tous présents, venez nombreux et surtout pensez à réserver (05.46.74.29.02).

SECTION TENNIS DE TABLE

Encore raté le dernier Bussac-Info, non ce n'est pas une habitude, mais il est vrai qu'il n'y a pas grand chose à raconter, la saison suit son cours bien tranquillement....

- deux nouveaux adhérents nous ont rejoint cette année et les portes sont toujours grandes ouvertes pour les volontaires.
- Les animations vacances ont permis à quelques enfants et ados de faire connaissance avec cette discipline, certains pour la deuxième fois et peut-être verrons nous éclore de futurs champions.
- Actualité : Courant décembre a eu lieu une rencontre amicale avec les pongistes de Fontcouverte, celle-ci s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et pleine de bonne humeur.

La section Tennis de Table vous souhaite une **bonne et heureuse année 2006.....**

Et au prochain Bussac-Info... peut-être !!

ACCA CHASSE

C'est avec stupeur que nous avons appris début octobre, le décès après un court séjour à l'hôpital, de notre ami Marcel BRETAUD dit « TITI ».

Plusieurs années durant, il avait présidé l'association de chasse de la commune ainsi que l'association de chasse intercommunale du DOUHET. Médaillé pour plus de vingt cinq années de bons et loyaux services, parvenu à sa retraite d'agriculteur, il avait décidé de vivre paisiblement auprès de sa maman et de se consacrer tranquillement à ses loisirs préférés : la cueillette des champignons et la chasse.

A sa maman, à ses frères et sœurs, nous renouvelons nos plus sincères condoléances

C'est avec tristesse et émotion que nous avons appris le décès de Raoul MONGIS. C'est encore une figure de la chasse, après une collaboration efficace et amicale durant de nombreuses années avec l'association de chasse communale, qui nous quitte.

Il faut dire aussi l'estime unanime dont il jouissait et le témoignage des relations aussi fortes et chaleureuses que nombreuses, nouées durant toute une vie dans sa profession avec des activités variées (la culture, la pêche, et la chasse).

A son épouse, à ses enfants et à ses petits enfants, nous renouvelons nos plus sincères condoléances.

Le bureau

Revue de presse...

Notre nouveau correspondant local pour Sud-Ouest est Monsieur Sébastien LAHALLE
Si vous souhaitez entrer en contact avec lui pour une suggestion d'article, vous pouvez le joindre au 06.65.09.16.71 ou par e-mail : seb.lahalle@tiscali.fr

II BUSSAC-SUR-CHARENTE L'ensemble vocal Col Canton en concert dimanche à l'église Chant et musique de Noël



L'ensemble Col Canto en répétition, sous la direction de Ludovico Ozanne. PHOTO ARCHIVES SO, DOR

■ Ce dimanche à 17 heures, l'église de Bussac-sur-Charente accueillera un concert de Noël. C'est l'ensemble vocal Col Canto qui montera sur scène. Au programme, des pièces de Brahms, Britten, Poulenc, sans oublier des chants traditionnels. Ce groupe, qui est subventionné par le Conseil général et dirigé par Ludovic Ozanne à la harpe, sera accompagné par Séverine Ozanne à la harpe. En cette période de fête, profitez de la joie et à l'émerveillement, le public apprécie tout d'entendre des chants, sans parler de la joie des chanteurs à communiquer en musique. Cette fois donc, chants sacrés et chants traditionnels se mélangent à la sonorité douce et enveloppante de la harpe pour un programme chaleureux et plein d'espoir.

En première partie, Pierre Villette, « Hydre », Alfred Desnoes, « Les brebis », Francis J. « Pour l'été ». Avec une petite idée derrière la tête. « Avec les gendarmes, nous avons reporté sur une carte les points des trois attaques de brebis ». Un vétérinaire lui a délivré un certificat attestant que les brebis ont subi des morsures mortelles de chiens. Les propriétaires des brebis ont porté plainte dans la journée d'hier à la gendarmerie de Bussac-sur-Charente. « Avec les gendarmes, nous avons reporté sur une carte les points des trois attaques de brebis ».

Pratique : Rendez-vous à l'église de Bussac, dimanche à 17 heures. Durée du concert 1 h 15 environ. Entrée 5 euros, gratuit pour les moins de 18 ans. Réservations à la mairie au 05.46.93.11.11.

SAINTONGE. Onze brebis ont été égorgées dans la nuit de lundi à mardi par des chiens « Ils ont goûté au sang, ils n'arrêteront pas »

■ Hier matin, Christian Maillet a découvert six de ses dix brebis mortes, le sang coagulé maculant leur gorge. Elles étaient regroupées dans un enclos, sous un abri possédant une fermeture que M. Maillet possède sur la commune de Fontcouverte. A 500 mètres de là, sur la commune de Bussac-sur-Charente, deux autres personnes faisaient la même découverte : « L'un a perdu ses trois brebis, l'autre deux sur trois. Eux habitent près de leurs enclos, mais ils n'ont rien entendu, ni rien vu », racontait M. Maillet. Un vétérinaire lui a délivré un certificat attestant que les brebis ont subi des morsures mortelles de chiens. Les propriétaires des brebis ont porté plainte dans la journée d'hier à la gendarmerie de Bussac-sur-Charente. « Avec les gendarmes, nous avons reporté sur une carte les points des trois attaques de brebis ».

III BUSSAC-SUR-CHARENTE Voyage théâtral. La Compagnie Le Coyote présente, vendredi 7 octobre à 20h30 à la salle des fêtes, l'extraordinaire voyage de Jules Verne, tout commence quand, au début du 20^{ème} siècle, un marin, un ingénieur et un serviteur se rencontrent chez Jules, un petit bar de Saint-Nazaire, pour à leur tour, ils se racontent des histoires extraordinaires qui amènent le public sur toutes les terres du monde.

SPORTS CHARENTE-MARITIME

Les époux Paillé meilleurs Maritimes
Paul et Marlène Paillé, 45^e (10^e F2000) ont réalisé le meilleur résultat des Charentais-Maritimes présents ce week-end à la finale de la Coupe de France des rallyes, en Corse. La paire Daunas - Vicente finit 86^e (23^e groupe N) et les Alligant terminent 95^e (9^e groupe A).



Le Comité de rédaction de Bussac Info souhaite à tous les Bussacais et à leur famille ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2006



